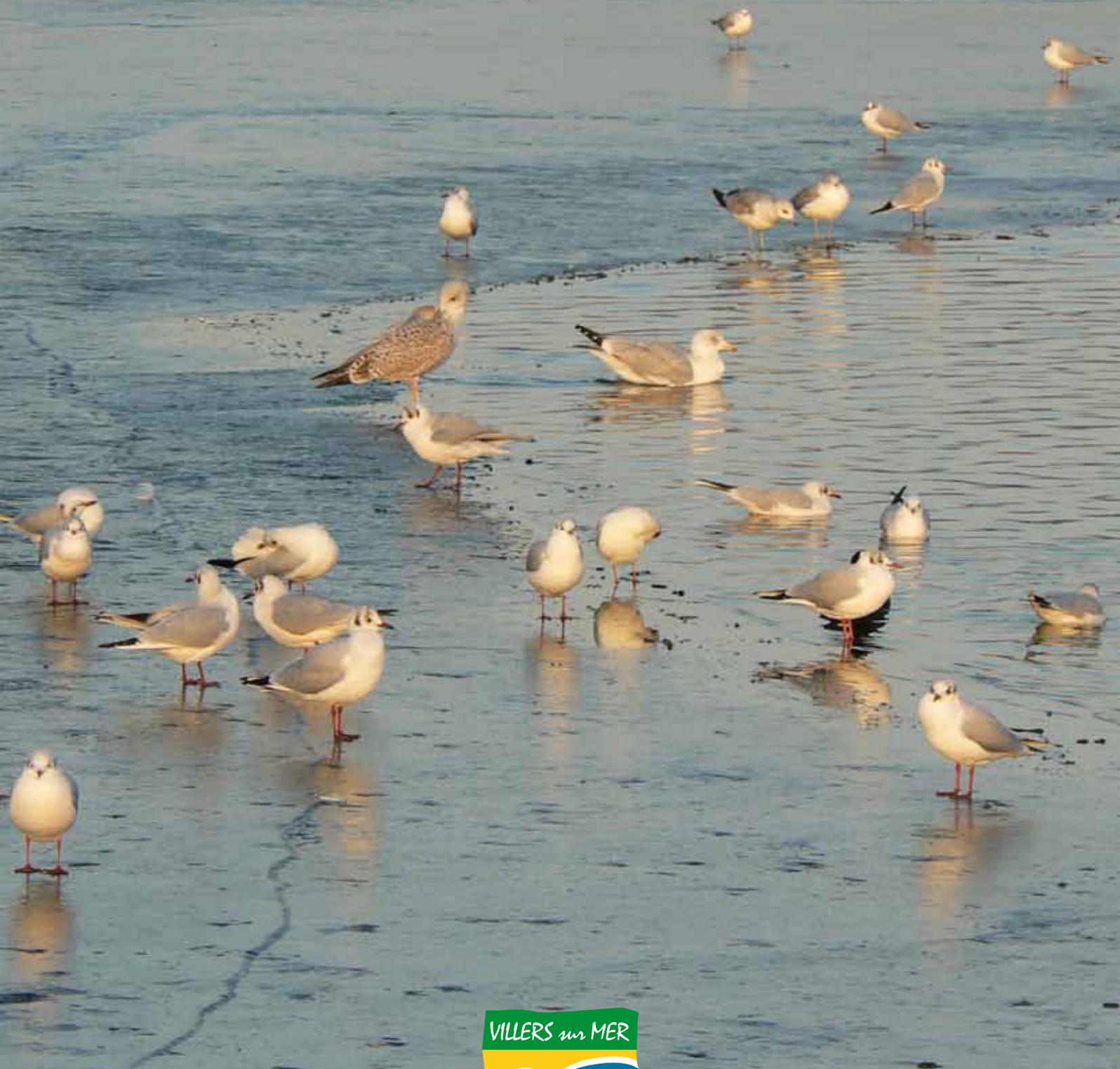


la lettre DE VILLERS





à votre SERVICE

ADMR

L'un des vôtres est malade ? Vous avez des difficultés physiques ? Vous êtes seul(e) au foyer ? Vous êtes actif(ve) et débordé(e) ? Vous êtes isolé(e) ?

L'A.D.M.R. de Villers-sur-Mer vous propose ses services.

Pour tous renseignements et inscription, vous pouvez contacter la Mairie annexe ou téléphoner au : 02 31 14 65 13

Permanences

- Lundi : 13h30 - 17h00
- Mardi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00
- Jeudi : 9h00 - 12h00
- Vendredi : 9h00 - 12h00

En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur la messagerie vocale de l'ADMR : 02 31 81 59 33

Permanence CPAM

Centre CPAM de Honfleur, les lundi de 9h à 11h45 à la Mairie annexe.

ASPEC

Association de Soins Palliatifs en Calvados
Antenne de Villers sur Mer
Mairie annexe - 8 rue Boulard - 02 31 14 65 13

Permanences de la mission locale Baie de Seine pour les jeunes de 16 à 25 ans

Elles ont lieu, chaque mardi, à la Mairie annexe
9h30 - 12h / 13h30 - 17h
N° tél. pour prendre rendez-vous : 02.31.89.55.24

Télé-alarme pour personnes âgées ou vivant seules

L'Association Municipale d'Action Sociale a passé une convention avec Mondial Assistance France qui loue les appareils. Cet équipement permet de déclencher les secours en cas de malaise ou chute. S'adresser à Simon Jean, Trésorier de l'Association, Tél : 02.31.87.14.12.

La Newsletter de Villers

Grâce à la Newsletter de Villers, vous pouvez désormais recevoir régulièrement dans votre boîte aux lettres électronique toutes les informations sur les animations programmées dans la station (programmes de cinéma, balades nature, festivités enfantines, animarchés, festivals). Il vous suffit de nous envoyer un E-mail à l'adresse suivante :

villers14.tourisme@wanadoo.fr

Recensement militaire

Les jeunes gens nés en janvier, février et mars 1993, doivent se faire recenser entre les mois de janvier et avril 2009 en Mairie.

Secours en mer

Appelez le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage CROSS :

- du littoral 1616 numéro d'appel unique pour les mobiles* ;
- en mer VHF canal 16 pour communiquer avec les sauveteurs ;
- *utilisable, à terre, du littoral métropolitain, selon les conditions de votre abonnement.

Déchetterie de «Cœur Côte Fleurie»

- **Horaires d'ouverture :**
Toute l'année du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- **Ramassage des encombrants :**
Le 1er lundi de chaque mois.
- **Ramassage des déchets verts (herbes, branchages...) :**
Les 2e et 4e lundis de chaque mois.
- **Conteneurs :**
 - place du 11 novembre
 - parking Villers 2000
 - rond point des Tennis
 - Bois Lurette
 - parking Comtesse de Béarn
 - avenue de la Brigade Piron face Vé Maine
 - place Loutrel
 - angle rue des Martrois / avenue des Gabions
 - avenue Jean Moulin

Services Techniques

Chemin du Château - Tél : 02 31 14 65 20

Ramassage des déchets

A compter du 1er Janvier 2009, les déchets verts et objets encombrants seront exclusivement ramassés les jours prévus à cet effet.

Encombrants : 1er lundi de chaque mois

Déchets verts : 2ème et 4ème lundi de chaque mois

En dehors de ces périodes, ceux-ci resteront sur le domaine public et feront l'objet de poursuites.

Collecte des ordures ménagères

● LUNDI ET JEUDI

ACACIA rue des - ARMISTICE rue de l' - AVENIR rue de l' - BAGOT rue du Lt - BEARN rue de la Comt. de - BOFFZEN rue de - BOULARD rue - CARPENTIER rue du Cpt. de - CASTELNAU rue du Gal. de - CHAMPS RABATS - CIVILE rue - COMMERCE rue du - EGLISE rue de l' - FALAISE av. de la - FANNEAU place - FANNEAU rue du Lt - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - FRANCHETTI rue du Cdt. - GABIONS av. des - GAULLE rue du Gal. de - GOELANDS rue des - HEROUVILLE rue du Lt. d' - JARDINS rue des - LECLERC rue du Mal. - LEONIE rue - LOUTREL rue - MARTROIS rue des - MER rue de la - MERIDIEN rue du - MERMOZ place Jean - MOUETTES rue des - MOULIN av. Jean - ORNANO rue Michel d' - OSMONT DU TILLET rue - PARIS D'ILLINS rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - PLUVIERS imp. des - RAVENELLES rue des - REPUBLIQUE av. de la - ROSES rue des - ROSIERE rue de la - SAINT-FERDINAND rue - SALESSE rue du Stade André - SANDRET rue - SAUVAGINE av. de la - SERVICES TECHNIQUES - SICARD rue du Dr. - STRASBOURG rue de - TENNIS rue des - VERDUN rue de - VILLERS 2000 pl. Com. - WICKHAM rue de

● MARDI ET VENDREDI

ARMISTICE rue de l' - BAGOT rue du Lt - BEARN rue de la Comt. de - BEAUMONT Rte de - BEAUMONT rue de - BERGERIE Ch. de la - BOUCICAUT rue - BRIGADE PIRON av. de la - CARPENTIER rue du Cpt. de - CASTELNAU rue du Gal. de - CHAMPS RABATS - FANNEAU place - FANNEAU rue du Lt - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - FORIN rue - FOULANS rue des - FRANCHETTI rue du Cdt. - GRIVES rue des - HEROUVILLE rue du Lt. d' - LECLERC rue du Mal. - MAI rue du 8 - MERMOZ place Jean - ORNANO rue Michel d' - PARIS D'ILLINS rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - PLANQUETTE rue de la - SAINTE-ANNE rue - SALESSE rue du Stade André - SANDRET rue - SERVICES TECHNIQUES - VERDUN rue de - VIGNES Ch. des - VILLERS 2000 pl. Com.

● MERCREDI

ARMISTICE rue de l' - BAGOT rue du Lt - AMMONITES rue des - BEARN rue de la Comt. de - BOIS Ch. du - BOIS-LURETTE Carr. de - BOSQUETS rue des - BOULARD rue - CARPENTIER rue du Cpt. de - CASTELNAU rue du Gal. de - CHATEAU Rte du - CHENAL rue Marthe - CLAIROUIN rue Denise - CLEMENCEAU av. Georges - CONVERS rue - DAUPHINS imp. des - DIVES Rte de - EGLISE rue de l' - ETANG rue de l' - FALAISE av. de la - FANNEAU place - FANNEAU rue du Lt - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - FOULANS rue des - FRANCHETTI rue du Cdt. - GAULLE rue du Gal. de - GUYNEMER rue - HEROUVILLE rue du Lt. d' - LECLERC rue du Mal. - LEONIE rue - MER rue de la - MERMOZ place Jean - ORMEAUX Ch. des - ORNANO rue Michel d' - OSMONT DU TILLET rue - PARIS D'ILLINS rue - PASTEUR rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - POINCARE rue - PREFONTAINE Ch. de - SAINT VAAST Ch. - SAN-CARLO rue de - SANDRET rue - STRASBOURG rue de - TAMARIS rue des - VERDUN rue de

● SAMEDI

AMMONITES rue des - ARMISTICE rue de l' - BEARN rue de la Comt. de - BEAUMONT Rte de - BEAUMONT rue de - BERGERIE Ch. de la - BOIS-LURETTE Carr. de - BRIGADE PIRON av. de la - CASTELNAU rue du Gal. de - CHAMPS RABATS - CHENAL rue Marthe - CLEMENCEAU av. Georges - DIVES Rte de - EGLISE rue de l' - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - GRIVES rue des - HEROUVILLE rue du Lt. d' - LECLERC rue du Mal - MERMOZ place Jean - ORMEAUX Ch. des - ORNANO rue Michel d' - OSMONT DU TILLET rue - PARIS D'ILLINS rue - PITRE CHEVALIER Bd - PREFONTAINE Ch. de - REPUBLIQUE av. de la - SERVICES TECHNIQUES - SICARD rue du Dr. - STRASBOURG rue de - VERDUN rue de - VIGNES Ch. des - VILLERS 2000 pl. Com.

● DIMANCHE

BEAUMONT rue de - BOIS Ch. du - BOSQUETS rue des - BRIGADE PIRON av. de la - CD 27 - CHAMPS RABATS - CHATEAU Ch. du - CONVERS rue - DIVES Rte de - EGLISE AU PARC Ch. de l' - EGLISE rue de l' - FEINE rue - FOCH rue du Mal. - GAULLE rue du Gal. de - MARIE-LOUISE Rd-pt - MARTROIS rue des - MERMOZ place Jean - MOULIN av. Jean - ORNANO rue Michel d' - PARIS D'ILLINS rue - PASTEUR rue - PIGEORY rue - PITRE CHEVALIER Bd - POINCARE rue - PREFONTAINE Ch. de - REPUBLIQUE av. de la - SAINT VAAST Ch. - SAN-CARLO rue de - SANDRET rue - SERVICES TECHNIQUES - SICARD rue du Dr. - TAMARIS rue des - VERDUN rue de - VILLERS 2000 pl. Com.

Horaires d'ouverture de la Mairie

- Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Vendredi de 9h00 à 16h00
- Samedi de 10h00 à 12h00 (permanence)

Mairie de Villers-sur-Mer
BP 19 - Avenue du Général de Gaulle
14 640 - Villers-sur-Mer
Tél : 02.31.14.65.00 - Fax : 02.31.87.12.25
Site : www.villers-sur-mer.fr
e-mail : mairie@ville-villers-sur-mer.fr

Jours de réception en Mairie

Monsieur Vaucrin

Maire
Mercredi et samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

Docteur Durand

Associations, réglementation, régime de la suppléance du Maire, subventions, jeunesse, sports, ensemble sportif et tennis couverts, amicale du personnel communal, hygiène, sécurité
Samedi de 11h à 12h

Madame Forin

Domaine social, culture, tourisme et comptabilité générale, gestion résidence Malpelo, centre aéré, écoles et restaurant scolaire, CCAS
Jeudi de 10h30 à 12h

Monsieur Aubin

Chargé de la Plage, Bâtiments publics
Lundi de 10h30 à 12h

Monsieur Paquet

Voirie, éclairage public, assainissement, effacement de réseaux, suivi renouvellement réseaux, commission de sécurité, stationnement, circulation
Mercredi de 10h30 à 12h

Madame Vincent

Urbanisme, logement, environnement, propreté de la ville, espaces naturels, chemins piétonniers, développement durable
Mardi de 9h30 à 11h Urbanisme
de 11h à 12h Logement

Conseillers délégués :

Madame Bécél

Troisième âge, gestion de la Vé Maine, goûters, banquet des Anciens

Monsieur de Rouvray

Promotion de la Ville

la lettre DE VILLERS JANVIER 2009 - N°106

p. 2 à votre service

Vie communale

- p. 4 Vœux du Maire et de la Municipalité
- p. 6 Conseil municipal du 5 décembre 2008
- p. 9 Travaux
- p. 10 Vœux au personnel communal
- p. 11 Colis de Noël
- p. 12 Écoles
- p. 14 Contes de Noël
- p. 14 Visite du Père Noël
- p. 15 Téléthon
- p. 15 Chorale de la Côte Fleurie
- p. 16 Histoire de la Préhistoire
- p. 23 Cérémonie du 11 novembre
- p. 24 Fête de la Coquille

Dossier à détacher Ramassage ordures ménagères
p. 18

Vie associative

- p. 26 Villers Accueil
- p. 26 Bibliothèque pour tous
- p. 27 APV
- p. 28 Association paléontologique
- p. 29 Anciens Combattants
- p. 29 CJEV - Comité de jumelage
- p. 30 Association des Familles Villersois
- p. 30 Amicale du personnel communal
- p. 31 En avant scène
- p. 31 La ligne imaginaire
- p. 32 AJV - VTT
- p. 32 Volley
- p. 33 Tennis Club
- p. 33 ASVBB
- p. 33 CNV

Office de Tourisme et d'Animation

- p. 34 Ateliers des Chefs
- p. 34 Halloween
- p. 35 Fête du Chocolat
- p. 36 Bilan 2008 et perspectives 2009
- p. 37 Animations 2009

p. 39 État Civil

p. 40 Animations 2009

La lettre
DE VILLERS

Réception : Pour recevoir la Lettre de Villers à son domicile principal hors commune, il suffit de déposer 4 enveloppes timbrées à 1.64€ chacune à l'Office de Tourisme de VILLERS SUR MER

Directeur de la Publication : M. Gérard Vauclin, Maire
Rédaction : M. Maurice Mégie, André Casna et la collaboration du personnel de l'Office de Tourisme et d'Animation
Photographies : Maurice Mégie
Conception graphique - Mise en page : B. Millet - Territoire Communication
Impression : Escandre-Sorel - Touques

VOEUX DU MAIRE ET DE LA MUNICIPALITÉ



Villersois, Villersois,
Mes chers concitoyens,

Nous voici réunis pour la traditionnelle cérémonie des vœux et je dois vous dire combien, le Conseil Municipal et moi-même, sommes heureux de vous recevoir et de vous retrouver à cette occasion.

Ce sont des moments privilégiés qui nous permettent de vous rencontrer pour vous faire part de nos souhaits mais aussi de vous présenter le bilan de notre action et les perspectives de l'année qui commence.

L'année 2008 aura été riche en réalisations pour Villers, permettant à notre ville de continuer à s'équiper et à se moderniser, assurant ainsi son développement le plus harmonieusement possible.

Les grands équipements structurants se terminent ou vont se terminer, faisant de Villers une ville moderne, offrant à ses habitants un environnement comparable à celui de villes de taille bien supérieure.

L'aménagement de l'entrée de Villers en venant de Blonville est maintenant terminé. Chacun peut apprécier la qualité du travail réalisé et combien notre ville est valorisée par ces travaux. Grandes trottoirs, fleurissement, digue promenade, parkings, éclairage public, tout cet ensemble est fonctionnel et répond à notre attente : meilleure circulation des voitures et des piétons, sécurisation de ceux-ci, même si l'on peut encore regretter certains excès de vitesse, embellissement de la ville.

L'éclairage public a été refait en totalité depuis l'entrée de Villers jusqu'au CNV : c'est un chantier tout à fait exceptionnel. En effet, c'est 2,400 Kilomètres de réseaux et de lampadaires qui ont été remplacés. Une dépense très importante pour la ville, mais rendue indispensable par le vieillissement des équipements existants, certains datant d'avant la dernière guerre. Un meilleur éclairage public, c'est plus de sécurité et de confort pour tous.

Parallèlement un certain nombre de rues ont été refaites ou renouvelées et des travaux importants sur les réseaux ont été réalisés. Chacun a pu voir, ou subir, les trous faits un peu partout dans la ville, prolongeant ainsi les efforts des années précédentes pour moderniser, là aussi, les réseaux de distribution d'eau ou d'assainissement.

Après 5 années d'efforts, la Résidence des Champs Rabats a pu être livrée. Trente trois familles Villersois ont eu le bonheur de se voir attribuer un logement locatif neuf, d'excellente qualité. Treize nouveaux accédants à la propriété ont pu réaliser leur rêve, dans de bonnes conditions d'acquisition foncière. Les occupants de la maison des saisonniers sont quant à eux très heureux de pouvoir se bien loger à des conditions raisonnables.

Ainsi que l'ont souligné tant Monsieur Jean-Léon Dupont, sénateur, Vice Président du Conseil Général, et Président de l'OPAC que Monsieur VIGNE, Directeur de l'OPAC, cette opération est tout à fait remarquable en ce sens qu'elle permet de réaliser pratiquement en centre ville, un ensemble de logements de qualifications diverses. Cela est assez peu fréquent, les habitats notamment locatifs étant souvent séparés et repoussés loin des cœurs de ville.

Notre seul regret est de n'avoir pu satisfaire plus de demandes, faute de terrain disponible ou à prix compatible avec ce type d'opération. Il est pourtant extrêmement important que les jeunes Villersois trouvent des solutions de logement sur notre territoire, faute de les voir partir s'installer ailleurs. C'est l'avenir même de Villers, si nous ne voulons pas connaître à terme une baisse de population, avec la problématique de l'élargissement de la pyramide des âges vers le sommet.

La Zone de Protection du Patrimoine a été finalisée et l'arrêté définitif devrait être signé dans les toutes prochaines semaines, après rendu de la Préfecture. C'est véritablement une chance pour Villers qui verra ainsi son caractère sauvegardé. L'avenir montrera que cette décision était une bonne décision, au regard des enjeux à relever pour assurer notre devenir de ville touristique.

Les sportifs vont bientôt avoir à leur disposition un très bel équipement avec la mise en service prochaine des deux tennis couverts dont la construction se termine. Ceux-ci viennent compléter un ensemble sportif tout à fait exceptionnel pour une ville de notre catégorie. Les Villersois ont à leur disposition des équipements de grande qualité, leur permettant de pratiquer beaucoup de disciplines, sans avoir à se déplacer à l'extérieur.

En bordure du stade, et tout le long du ruisseau du Montcel, la promenade du ruisseau du Montcel est achevée. Reliant le marais au cœur de notre campagne sur les hauteurs, elle offre une véritable ouverture sur la nature. Il suffit de voir le nombre de personnes qui l'emprunte chaque jour, pour comprendre combien elle est appréciée. Elle représente un véritable plus pour tous les Villersois désireux de s'aérer les poumons et de se dégourdir les jambes.

Enfin, et ce n'est pas le moindre de nos réalisations, l'espace associatif et culturel va se terminer. Les retards liés à la disponibilité des entreprises nous ont amenés à en différer l'ouverture. Nous y voilà tout de même. Les associations Villersois vont bientôt avoir à leur disposition un remarquable outil de fonctionnement et pouvoir en prendre possession.

Nous sommes persuadés qu'il permettra de développer la vie associative et la culture à Villers. Salles d'exposition, bureaux, ateliers, espaces d'activités, salles multimédia, moyens partagés : les associations y trouveront tout ce qui est nécessaire à leur fonctionnement, mais ce sera avant tout un formidable lieu de rencontre pour tous les villersois. L'appropriation de cet espace par les Villersois et le développement des activités attesteront de la réussite de cet équipement.

Qu'il vive par et pour tous. C'est notre vœu le plus cher.

La crise économique est là, comme chacun le constate chaque jour. Nous nous devons d'être très prudents dans notre gestion et nos programmes d'investissement.

Certaines recettes ne seront pas assurées, ou seront en baisse sensible voire très sensible, comme les prélèvements sur les jeux. Il faut savoir que les mauvais résultats de notre Casino affectent directement les recettes de la ville et que plus de trois cents mille euros (300 000 €) ne sont pas entrés dans notre budget 2008 et n'entreront certainement pas dans celui de 2009.

Sauf à augmenter très sensiblement les impôts, toutes les options étant ouvertes, nous allons devoir réduire la toile, comme disent les marins. Des investissements, notamment en voirie, vont être différés ou étalés dans le temps. La plus grande rigueur sera de mise dans la prise de décision et certaines dépenses seront reportées, voire annulées. Notre équilibre budgétaire et notre santé financière ne doivent pas être compromis par cette situation nouvelle, que nous espérons la plus courte possible.

Néanmoins nous ne devons pas aggraver encore plus cette situation économique grave, en stoppant tous les investissements. Les collectivités territoriales sont des donneurs d'ordres très importants et tous travaux non réalisés, c'est autant d'emplois en moins.

Nous privilégierons donc ce qui sera directement profitable à l'emploi immédiat et/ou générateur d'emploi à court terme.

En ce sens, 2009 sera l'année du démarrage du chantier de l'espace muséographique, réalisé en partenariat et sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie.

Les emplois directs avec la construction, mais aussi les emplois à venir, directs et indirects, après la mise en service seront les enjeux de cette réalisation à vocation culturelle mais aussi et surtout outil de développement économique.

Les appels d'offres vont être faits courant de ce mois, pour une livraison deuxième semestre 2010.

Ce vieux rêve villersois, va enfin pouvoir se réaliser.

La gare et son environnement sont maintenant, à travers l'établissement public foncier de Normandie porteur du foncier pendant 5 ans, propriété de la Ville de Villers.

Nous allons pouvoir préparer l'aménagement de la place et de cette entrée de Villers, ainsi que la rénovation du bâtiment et de ses abords. Salle d'attente pour les voyageurs, espace de conservation

et de visite, pour les chercheurs ou collectionneurs, des collections municipales non exposées au Musée, pôle touristique, sont les principales pistes retenues pour l'utilisation de ces bâtiments.

Voilà pour l'essentiel des gros travaux envisagés. En situation de crise comme celle que nous connaissons actuellement, il me semble tout de même que c'est un bel effort de la ville pour accompagner la reprise que nous appelons de tous nos vœux.

Nous profiterons toutefois de cette pause toute relative dans les gros investissements pour parfaire et peaufiner le visage de la ville : une remise en état par ci, des fleurs par là, quelques trous bouchés, etc.

Surtout nous allons nous attacher à être plus que jamais attentifs à la vie des Villersois.

Dans des périodes aussi difficiles, l'exclusion arrive vite et notre mission est aussi, dans ce qui est de notre compétence et sans s'imposer dans la vie de nos concitoyens, de nous assurer que personne ne reste au bord de la route. Nous nous devons d'avoir cette indispensable solidarité entre Villersois, rendue d'autant plus nécessaire que la situation est difficile.

Sachez que notre porte est toujours ouverte et que nous serons toujours auprès de vous. Nous ne pouvons tout faire, vous le comprenez et le savez bien, mais ce que nous pourrons faire, dans le cadre de nos attributions, nous le ferons.

Je ne terminerai pas sans remercier tous ceux qui oeuvrent pour Villers et en premier lieu la municipalité et le conseil municipal auxquels j'associe l'ensemble des services de la ville de Villers, toujours dévoués à leur ville et à ses habitants.

L'office de tourisme et d'animation et sa directrice Sophie Millet-Dauré,
Le personnel enseignant et leurs directeurs,
La brigade de gendarmerie et le lieutenant Bouissou,
Les pompiers et l'adjudant chef Tribhou,
Monsieur le Curé de Villers,

Et puis bien sûr tous les bénévoles qui oeuvrent dans les 30 associations Villersaises, représentées par leurs présidentes ou présidents que je tiens à saluer tout particulièrement.

A vous tous amis Villersaises et Villersois, je présente tous les meilleurs vœux du conseil municipal en vous souhaitant une excellente année 2009



Bonne et heureuse année
à tous les Villersois
que 2009 vous soit favorable.
Gerald Pardin

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DECEMBRE 2008

BUDGET EPIC

OFFICE DE TOURISME 2009

Dans le cadre des animations et promotions touristiques 2009, l'EPIC de Tourisme et d'Animations a transmis sa proposition de budget pour l'année à venir ainsi que l'arrêté des comptes de l'année.

La participation de la Commune s'élèvera à 568.733 €, à laquelle vient s'ajouter la taxe de séjour.

Cette participation tient compte du reversement à la commune de la contre-partie des salaires et des charges du personnel mis à disposition de l'E.P.I.C au titre de l'année N-1 (à titre d'information 80 733 € pour 2008).

En outre, la Commune mettra à disposition gratuitement la zone relative à l'atelier du Méridien.

BUDGET EPIC

ESPACE MUSEOGRAPHIQUE

La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie en partenariat avec la Commune de VILLERS SUR MER, réalise, sur l'aire du Marais, l'espace muséographique.

Un EPIC a été créé dont le Président est le Maire de VILLERS SUR MER. Cet établissement sera opérationnel à compter du 1er janvier 2009.

Pour fonctionner, cet établissement a besoin d'être financé. La Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie et la Commune participent à hauteur de 50 % chacune.

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Les subventions exceptionnelles suivantes ont été octroyées :

- Les Amis de Beaumont : 150 €

(dans le cadre du 260ème anniversaire de la naissance de Pierre Simon LAPLACE)

- Comité Départemental de la Fédération Française de Randonnée : 200 €

(Valorisation des Guides et des Chemins de Randonnée)

- Association Amicale des Parents d'Elèves du Primaire : 12.800 €
(programme européen ; versement sur présentation de devis-factures)

CONVENTION ECOLE PRIMAIRE/ AMICALE DES PARENTS D'ELEVES/ COMMUNE

Dans le cadre de l'Europe, le directeur de l'école primaire réalise un partenariat d'échange avec d'autres pays européens.

Dans ce cadre une subvention de 12.800 € a été obtenue sur le programme européen «Comenius».

Une convention se doit d'être réalisée entre Mr le directeur de l'école primaire, la commune, et l'amicale des parents d'élèves du primaire afin de régler les modalités pratiques d'organisation.

CONVENTION VILLERS SUR MER/ TROUVILLE SUR MER : LA RECRE

Dans le cadre du fonctionnement de la crèche halte garderie «LA RECRE», basée à Trouville sur Mer, il convient de régulariser l'accueil des enfants de notre Commune par le biais d'une convention de partenariat.

Dans ce cadre, il convient de réserver un forfait de 800 heures qui sera facturé à la Commune au prix de 4.46 €/heure.

Le dépassement du nombre d'heures réservées par la ville sera facturé 4.91 €/heure entamée.

La gestion de cette structure relève de la Commune de Trouville sur Mer avec des participations et conventions réciproques avec les différentes communes membres.

VENTE DE TERRAINS

La Commune de VILLERS SUR MER va procéder à la cession de la parcelle cadastrée AI n°123 d'une contenance de 2927m² au prix de 13 € HT par m² à la SCI SATANAS ET DIABOLO.

Cette parcelle de terrain est située rue des Grives sur la zone artisanale.

Le service des domaines a évalué le bien à 32.200 € HT. La cession s'effectue à 13 € HT par m² soit un prix de cession de 45.509 € TTC. Ce prix de cession tient compte du coût des terrassements à venir et ce compte tenu du profil du terrain et du prix pratiqué sur d'autres zones.

RETROCESSION DE VOIRIE

Dans le cadre de la cession par la SNCF de la zone de la Gare, il convient de procéder à la rétrocession de la voirie départementale qui passe devant la Gare et qui, à ce jour, est affectée à la SNCF.

Cette parcelle cadastrée section AN n°13 d'une contenance de 2820 m² est scindée en 2. La partie AN e d'une superficie de 568 m² est rétrocédée au Conseil Général-Agence Routière.

Cette rétrocession de voirie s'effectue moyennant l'euro symbolique.

TABLEAU DES EMPLOIS

Suite à la dernière CAP (Commission Administrative Paritaire) il convient de mettre en conformité le tableau des emplois :

■ un poste d'adjoint des services techniques, 2ème classe à temps complet > un poste d'adjoint 2ème classe des services

techniques à 21h/35ème.

- création de 14 postes temporaires d'agents recenseurs.
- une stagiaire pour l'analyse de l'approche envers les écoles sur le domaine paléontologique.

LABEL FAMILLE PLUS

L'Office de Tourisme de VILLERS SUR MER instruit le dossier pour obtenir le label «Famille Plus».

Pour répondre à ce label qui fait l'objet de projets de communication au niveau national, il convient de remplir certains engagements et notamment :

- un accueil personnalisé pour les familles,
- des animations adaptées pour tous les âges,
- un service médical de proximité.

Objectif : la prise en compte des attentes et suggestions des familles.

COMPTE EPARGNE TEMPS

Dans le cadre de la gestion des ressources humaines de la Commune, une réflexion a été engagée depuis 2006 afin que le Compte Epargne Temps soit mis en place.

Le dernier Comité Technique Paritaire du 16 Octobre 2008 a validé le projet d'un règlement.

Ce compte épargne temps permettra aux agents concernés d'épargner du temps sur un maximum de 5 ans. Le temps épargné proviendra notamment d'un cumul d'heures en dehors des jours de congés.

Avant le terme des 5 ans, l'agent pourra solder ce compte épargne temps ou il sera perdu.

AVENANT SDEC-EFFACEMENT DE RESEAUX AVENUE DE LA REPUBLIQUE

Le SDEC a réalisé le dossier relatif à l'effacement des réseaux de distribution d'électricité, d'éclairage et de télécommunications de l'Avenue de la République.

- Une plus-value est intervenue qui s'élève à 20 755,8 € TTC.
- Le taux d'aide sur le réseau de distribution électrique est de 35%, sur le réseau d'éclairage de 10 %,
- Les participations proviennent du SDEC Energie, d'EDF,
- La participation communale s'élève donc à 18 981,00 €,
 - Electricité : 150,43 €
 - Eclairage : 19 536,65 €
 - Fourniture de bornes de distribution : - 706,08 €

AVENANT OPAC-CHAMPS RABATS

L'OPAC du Calvados, en collaboration avec la Commune a réalisé l'opération « Champs Rabats ».

Dans ce cadre, l'entreprise TOFFOLUTTI a dû réaliser une bordure en devers du Chemin piéton accédant à l'aire de jeux. De plus, elle a procédé à la réfection d'une partie d'enrobé permettant d'accéder à l'antenne de distribution.

Ces travaux amènent un avenant de 833,50 € HT.

Montant du marché initial HT :	508 761,21 €
Montant des avenants précédents HT :	26 719,77 €
Montant de l'Avenant n°3 HT :	833,50 €
Nouveau montant du marché HT :	536 314,48 €
Dépassement par rapport au marché initial :	5,42 %
(avec avis de la CAO)	

TARIFS MUNICIPAUX 2009

MARCHÉ	SAISON (1.6 au 30.9)		HORS SAISON (1.10 au 31.5)	
	Abonnés (1)	Non Abonnés	Abonnés (1)	Non Abonnés
- Place couverte avec table donnant droit à une profondeur maximum de 2 m, le mètre linéaire	1,90 €	3,25 €	0,66 €	1,56 €
- Places non couvertes donnant droit à une profondeur maximum de 2 m, le mètre linéaire	0,93 €	2,20 €	0,43 €	0,93 €
Seuls peuvent bénéficier des tarifs d'abonnement les commerçants fréquentant le Marché au moins 9 mois par an				
Tarifs manifestations hors marché (fête de la Coquille ; animarchés...) majoration: +50 % tarif non abonné de saison arrondi à l'unité la plus proche, soit : 4,67 €/mètre linéaire.				
- Places couvertes avec équipement			Saison 2,20 €	Hors saison 0,83 €
Pour faciliter la perception et la rendre opérante, les longueurs ou surfaces occupées seront toujours arrondies à l'unité supérieure. Ces tarifs seront l'objet d'un affichage permanent au bureau du Régisseur situé à l'entrée du marché principal et sur le panneau d'affichage de la Mairie.				

CENTRE AÉRÉ	SEM-AINE NON BENEFICIAIRES D'ALLOCATIONS	SEM-AINE BENEFICIAIRES D'ALLOCATIONS
	1 enfant	73 €
2 enfants	66 €	45 €
3 enfants	61 €	42 €
4 enfants	56 €	39 €
Dans le cadre de l'harmonisation des tarifs du Centre Aéré, il peut arriver que des paiements soient à effectuer pour les journées seules. Cela correspond à des rompus de début ou de fin de semaine par rapport au début ou de fin de mois.		

PÉRIODICITÉ	CIMENTIÈRE			CIMENTIÈRE		
	Enfant	Pleine terre		Caveau		
		1.2 P	3 P	1.2 P	3 P	4.6 P
Trentenaire	140 €	294 €	368 €	351 €	437 €	702 €
Cinquantenaire	237 €	500 €	628 €	771 €	930 €	1370 €
Perpétuelle				1652 €	2058 €	2815 €
	Columbarium			Jardins d'Urnes		
Trentenaire	661 €			227 €		
Cinquantenaire	785 €			386 €		
Perpétuelle	1171 €			1055 €		

Plage Cabine (emplacement particulier) + surveillance cabines : 1 cabine maximum par famille		100 €
Stationnement Payant (tarif inchangé)		
Secteur Plage	1 € pour 1 heure	0,5 € pour ½ heure minimum
Secteur Centre Ville	0,5 € pour une heure	0,2 € pour 20 minutes
Ravalement de façade (tarif inchangé)		Maximum de 610 €

Taxes de séjour (tarifs inchangés)			
Hôtel des Falaises	768 €	GITES	
Hôtel Outre Mer	804 €	Mr et Mme SIMAR	307 €
Hôtel le Normand	614 €	Melle HARCOURT	154 €
Le Celtic	658 €	Mme HERTEMENT	307 €
Castellamare	3302 €	Mr et Mme MILLET	77 €
Hôtel Ibis	4378 €	Mr et Mme BIDARD	384 €
Domaine de Villers	1305 €		
Hôtel les Frais Ombrages	998 €		
Camping Bellevue	2467 €		
Taxe de Séjour - Locations d'appartements 0,80 € par jour et par personne Taxe perçue pour 28 jours maximum et minimum 1 semaine de séjour			

Transport scolaire et location de bus (tarif inchangé) 1 enfant = 21 € (8 € par enfant supplémentaire)	Garderie Forfait ½ trimestre, payable d'avance Matin 16 € Soir 21,30 € Matin et Soir 32 €
Droit de voiries par m ² et par an 1ère zone : Rues piétonnes + bord de plage = 44 € 2ème zone : Centre Ville = 42 € 3ème zone : hors périmètre centre ville = 23 € 4ème zone : Structure, close aménagée = 80 € Tout dépassement sera facturé 16 € par m ² en sus et par jour Enseigne sur support mobile : 80 € l'unité (pour tout panneau installé hors de la zone gérée par une convention et/ou en l'absence de convention).	
Spectacles du Stade 15 € par m ² utilisables	Cirques/Marionnettes 10 € par m ² utilisables
Manège Digue Est :	2210 € (2178 € pour 2007)
Manège Digue Ouest :	1309 € (1290 € pour 2007)
Jeux plage (Casino-Hamot) :	612 € (603 € pour 2007)
Redevance Camping :	4000 € (3940 € pour 2007)
Etudes surveillées (tarif inchangé) 1 € par jour	
Prime à la naissance 38,10 € par enfant	

TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE Les nouveaux tarifs sont pour 10 repas		
	Extérieurs	Villers sur Mer
Primaires	37,60 €	30,90 €
Maternelles	35,00 €	26,70 €
Adultes Cantine : 5,30 €/repas		

TARIFS SALLE DE MUSCULATION/LOISIRS (tarifs inchangés) Les tarifs à compter du 01/01/2009		
	Villers sur Mer	Extérieurs
Abonnement à l'année	160 €	240 €
Abonnement 6 mois	98 €	147 €
Abonnement mois	28 €	42 €

TAXE DE SEJOUR :

Dans le cadre de la gestion de la taxe de séjour, le Conseil Municipal du 6 Juillet 2001 a instauré la taxe de séjour forfaitaire.

Cette dernière a été créée par la loi du 5 Janvier 1988 portant sur l'amélioration de la décentralisation.

Elle s'appuie sur la capacité d'accueil de l'établissement qui sert de base de calcul de la taxe nonobstant le nombre réel de clients. Compte tenu des possibilités d'accueil d'un bien situé avenue de la Brigade Piron, il convient de procéder au calcul de la taxe forfaitaire ci-dessous, applicable au 1er Janvier 2009

Capacité d'accueil théorique de l'hébergement : 4 chambres

- Période de perception : 60 jours ; tarif : 0,80 €/par jour/personne

- Abattement de 20 % prévu par l'article R 2333/61 du CGCT

$4 \times 2 \text{ pers} \times 60 \text{ jours} \times 0,80 \text{ €/jour/pers} = 384 \text{ €} - 20 \% = 307 \text{ €}$
Ainsi, le montant annuel est de 307 €

RAVALEMENT DE FAÇADES

Plusieurs subventions ont été octroyées :

Résidence de la Manche, rue des Martrois	610,00 €
Résidence le Coteau, rue Boulard	610,00 €
Propriété - 7 avenue de la Brigade Piron	458,92 €
Propriété Villa St Charles - 7 rue de Verdun	610,00 €
Propriété - 26 rue du Huit Mai	610,00 €
Propriété - 72 rue du Docteur Sicard	610,00 €
Propriété - 47 Rue du Docteur Sicard	571,81 €
Propriété - 25 rue Ste Anne	422,00 €
Propriété - 23 Rue Ste Anne	308,90 €



TRAVAUX

Espace Culturel

Ci-contre : aménagement intérieur.

Ci-dessous : mise en oeuvre du plancher chauffant.



Marais

Travaux de terrassement



Urbanisme

Afin d'éviter un contentieux, nous vous rappelons qu'avant de débiter tous travaux extérieurs (ravalement de façade, modifications de façades, fenêtres de toit, constructions de – de 20 m², clôtures, portails, etc...) une déclaration préalable doit être déposée en Mairie.

Dans le cadre de la protection des Monuments Historiques (Eglise et Château de Villers), cette déclaration sera adressée, pour avis, à Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France.

Pour que vos projets aboutissent dans les meilleures conditions, nous sommes à votre entière disposition au 02.31.14.65.09, Mme CHAPRON et tous les mardis matin de 9 H 30 à 12 H sur rendez-vous avec Mme VINCENT, Adjointe à l'Urbanisme.

Vœux du Maire et du Conseil Municipal au personnel communal

C'est entouré des conseillers municipaux que Gérard VAUCLIN a présenté ses vœux pour l'année 2009 au personnel communal, réuni en nombre dans la salle panoramique du Casino le mercredi 14 janvier. A l'heure de dresser le bilan de 2008 et d'envisager des perspectives pour cette nouvelle année, il a souligné «*les efforts de tous les services pour répondre aux attentes de leurs concitoyens*» et leur a donc adressé «*des remerciements et des félicitations*». Il s'est montré satisfait de «*l'excellent travail des employés de cette ville au service de Villers et des Villersois*» et a tenu à rappeler les avantages dont bénéficie le personnel communal, dans un environnement économique difficile. Avant d'honorer certains employés municipaux et de fêter deux départs à la retraite, le maire a conclu son discours sur ces quelques mots : «*Bonne année à tous et à votre famille ! Que 2009 vous soit agréable et profitable !* ».

Place aux honneurs avec le maire et ses adjoints

Les médailles d'honneur du travail

Au titre de Médaille de Vermeil du travail (30 ans), deux employés de la ville ont été nommés :

- Christine DELIQUAIRE pour son «*parcours exemplaire depuis son entrée dans la fonction publique en 1978 en tant qu'aide ménagère auxiliaire, jusqu'à son poste actuel d'agent des services techniques*».
- François GAILLON, «*entré au service de la commune il y a tout juste 30 ans comme ouvrier d'entretien de la voie publique, et devenu récemment agent technique principal première classe*».

Patricia FORIN a ensuite félicité Marie-Paule CHAPRON, «*aujourd'hui adjoint administratif principal première classe, qui a gravi de nombreux échelons depuis le métier*

de sténodactylographe qu'elle exerçait en 1987» et lui a remis la Médaille d'Argent du travail (20 ans). Philippe GAILLON a également reçu cette distinction pour son «*avancement constant depuis ses débuts en 1988 comme conducteur spécialisé, jusqu'à son poste d'adjoint technique principal actuel*».

Les médailles de la ville

Jacqueline CUISINIER a reçu des mains de Gérard VAUCLIN la médaille de la ville pour son récent départ à la retraite. «*Forte d'une conscience professionnelle et d'une assiduité irréprochables, elle a toujours été appréciée de tous - ses supérieurs, les parents, et les enfants dont elle s'est occupée*», a notamment rappelé le maire. Il a aussi mis en avant ce courage et ce volontarisme dont elle a fait preuve en créant une section syndicale.

De même, Claude MORIN a été fêté pour son départ en retraite. «*Après un faux départ il y a deux ans, j'ai été heureux de le voir revenir. Son travail a toujours été apprécié. Nous avons entretenu d'excellentes relations car il s'est montré à l'écoute, fidèle, dévoué à Villers et prêt à assumer ses responsabilités en toutes circonstances - a expliqué le maire.*



Le maire, Gérard VAUCLIN, entouré des conseillers municipaux.

C'est à regret que nous le voyons partir». Du poste d'adjoint de police municipale à celui de brigadier chef principal, l'ancien gendarme a eu un parcours professionnel remarquable, tout en animant pendant plusieurs années l'Amicale du Personnel Communal.

De gauche à droite : Christine DELIQUAIRE, Marie-Paule CHAPRON, Claude MORIN, Gérard VAUCLIN, maire de la station, Jacqueline CUISINIER, Philippe et François GAILLON les médaillés d'honneur du jour.



Vœux de la communauté de brigades de gendarmerie



Le Lieutenant Bouyssou

Ce nouveau rendez-vous au travers de cette « lettre aux Villersois » est une bonne occasion pour moi de vous faire part de l'actualité gendarmique.

Tout d'abord, sur le plan de la délinquance, le nombre de crimes et délits, tous faits confondus sur la seule commune de Villers sur mer sera sensiblement le même que les années précédentes, il avoisinera les 150 faits (les chiffres de l'année seront connus en janvier 2009). L'année 2008 aura permis aux gendarmes de la communauté de brigades d'interpeller de nombreux individus dans des domaines très variés tels que les stupéfiants, les escroqueries, les cambriolages ou encore les vols avec violences et avec arme. Un trafic de stupéfiant sur la commune a été mis à jour et près d'une trentaine d'individus ont été interpellés dont une partie domiciliés à Villers sur mer. Egalement, une bande de jeunes dont certains originaires de Cabourg et Dives sur mer ont été mis en cause pour des faits de cambriolages, trois d'entre eux ont été conduits en maison d'arrêt. La saison estivale 2008 peut être qualifiée de calme, aucun fait probant ou grave n'est venu grever la quiétude estivale.

Sur le plan de la prévention, je vous fais part de deux remarques.

L'une concerne les escroqueries sur Internet qui sont encore trop importants. Vous êtes encore nombreux à vous laisser « berner » par des propositions bien trop alléchantes. Les critères vis à vis desquels vous devez être méfiants sont, d'une part les sites dont l'adresse est à l'étranger et d'autre part les transactions non sécurisées pour lesquelles il est demandé l'envoi de numéraire ou un virement sur un compte à l'étranger.

La seconde concerne les colporteurs et autres représentants. Certains sont de bonne foi et tout à fait sérieux. D'autres, par contre, profitent de cette activité pour repérer les lieux voire parfois abuser les personnes âgées. Je vous le répète, n'hésitez pas à nous signaler le passage d'individus qui vous ont paru suspects. Ayez le réflexe de relever le numéro d'immatriculation du véhicule,

gage de recherches ultérieures facilitées. Nous constatons que bien souvent, des enquêtes pourraient aboutir bien plus rapidement avec votre participation et ainsi éviter à d'autres d'être victimes de certains agissements.

Deux accidents de la circulation toutefois sont à signaler pendant la saison estivale, des accidents « bêtes » si tant est qu'un qualificatif puisse leur être donné. En fait, deux personnes âgées qui, voulant traverser la rue en dehors des passages protégés, n'ont pas remarqué la manoeuvre en marche arrière d'un automobiliste. Après avoir été heurtées par le véhicule, la chute qui s'en est suivie a entraîné pour l'une une fracture au poignet, et pour la seconde une fracture du fémur. Des accidents qui entraîneront certainement des conséquences sur le plan physique pour les victimes compte tenu de leur âge et qui, avec un peu d'attention et de respect des règles de part et d'autres, auraient pu être évités.

Je souhaite maintenir le nombre d'accidents de la circulation à un niveau très bas comme je vous l'ai déjà indiqué dans une précédente lettre.

L'alcool au volant et la vitesse sont les deux principales causes d'accidents de la route. De nombreux contrôles d'alcoolémie et de vitesse sont et seront organisés tant à Villers-sur-mer que sur les différents axes y menant. Le nombre d'infractions constatées en matière d'alcoolémie a augmenté. Il entraîne, je vous le rappelle, un retrait immédiat du permis de conduire. En 2009, un dépistage salivaire permettra d'effectuer des contrôles similaires dans le domaine de la consommation de stupéfiants.

L'année 2009 verra le rattachement de la gendarmerie au ministère de l'Intérieur (loi débattue au Sénat en décembre 2008). Dans le futur, des évolutions sont certainement à en attendre, dans un premier temps sur l'organisation interne (formation, matériels etc...). Je ne manquerai pas bien évidemment de vous faire part au fur et à mesure des informations qui me parviendront.

Je vous adresse tous mes vœux de bonheur pour cette nouvelle année 2009, qu'elle vous apporte joie, santé et si possible prospérité.

Pour conclure, je vous indique de nouveau que vous trouverez toujours le meilleur accueil possible à la brigade de gendarmerie de Villers-sur-mer. Je me tiens bien évidemment à la disposition des personnes qui souhaiteraient me rencontrer.

435 colis de Noël distribués aux anciens

Les services sociaux de la ville ont procédé à la distribution des colis de Noël offerts par la commune. Ainsi 435 anciens, âgés de 70 ans et plus, ont pu goûter à d'excellents produits. « Chaque colis, explique Patricia FORIN, adjointe, contient des denrées pour confectionner un excellent repas ». Les résidents de la Vé Maine, ils sont 25, bénéficient d'un régime de faveur. C'est au cours d'une rencontre amicale en présence de Gérard VAUCLIN, maire, de ses adjoints et de Monique BECEL, en charge de la gestion de la Vé Maine, que les anciens ont reçu leur colis. C'était l'occasion au maire de s'entretenir avec chacune des personnes, de leur apporter un peu de réconfort et de leur souhaiter un joyeux Noël.



VIE COMMUNALE

Du matériel vidéo pour le groupe scolaire

Pour fêter leur 60e anniversaire, les papeteries Pichon de Saint-Etienne avaient organisé, au cours de l'année, un grand jeu gratuit avec un lot important d'équipements audiovisuels dans chaque département. Pour le Calvados, c'est le groupe scolaire Victor Duprez qui s'est vu attribuer le matériel vidéo par tirage au sort.

Lundi matin, Jacqueline Lemarchand, la représentante des papeteries, a remis le lot d'une valeur de 1 500 € comprenant un vidéo-projecteur, un lecteur DVD et un grand écran à Privat Perrin, le directeur de l'établissement en présence des élèves. Tous, enseignants et élèves, ont apprécié le cadeau qui va être utilisé pour l'enseignement.

Du matériel vidéo attribué au groupe scolaire.



Jacqueline Lemarchand des Papeteries Pichon a remis à Privat Perrin et aux enfants de l'école du matériel audiovisuel.



Les écoliers s'initient au cerf-volant

Le CREPS d'Houlgate, centre national pour l'option cerf-volant, organise des formations pour l'obtention d'un brevet professionnel qui permet d'enseigner l'activité. Lors de cette formation, une expérience pédagogique est menée avec un public jeune. Les deux semaines de stage sont entrecoupées d'un mois pour permettre aux élèves de réaliser avec leur enseignant la thématique cerf-volant de son choix. C'est dans ce

cadre que les écoliers villersois ont pu profiter de huit éducateurs stagiaires pour encadrer un cycle allant de novembre à décembre. «A cette occasion, explique Alain GIRARD, le maître de stage, le cerf-volant a été l'initiative d'une approche de l'histoire, la géométrie, le calcul, la technologie avec la fabrication de l'objet volant et des arts plastiques avec la décoration». Cette formation a été mise en place par le CREPS en collaboration de Vol Libre qui a une délégation pour le cerf-volant et également pour le deltaplane, le parapente et le kitesurf. Les brevetés d'Etat Voile trouvent là une compétence complémentaire leur permettant d'élargir leur offre de service. Le Calvados est département pilote national avec une zone privilégiée «La Côte



Fleurie» grâce au festival «Houlgate, plein vent». Alain GIRARD, conseiller technique national en charge du cerf-volant et le CREPS comme centre de formation font du secteur côtier un espace privilégié pour le développement de cette activité. « Six accompagnements éducatifs ont été mis en place sur la Côte Fleurie dans les collèges de Deauville, Trouville, Dives-sur-mer et de Mer-ville-Franceville », précise Alain GIRARD, heureux de voir cette activité monter en puissance.





Noël à la maternelle

Les 130 élèves de la maternelle étaient tout heureux d'accueillir le Père-Noël dans leurs locaux. Il avait apporté avec lui de magnifiques cadeaux qu'il a distribué avec le concours du maire, Gérard VAUCLIN, et des personnalités invitées. Pour récompenser le bonhomme tout en rouge, les enfants lui ont chanté, accompagnés de Régis SUEZ, plusieurs chansons dont le traditionnel « Petit papa Noël ». Les bras chargés de jouets et de friandises, les enfants avaient tous un énorme sourire annonçant d'autres jours de bonheur.

Le groupe scolaire s'ouvre sur l'Europe

Les enseignants du groupe scolaire Victor Duprez viennent d'obtenir l'opportunité de participer au projet européen, Comenius, qui permet de développer la coopération et la mobilité entre établissements scolaires de différents pays européens, de la maternelle au lycée. «Pendant les deux années scolaires à venir, précise Privat PERRIN, le directeur de l'établissement, divers échanges vont avoir lieu avec des collègues irlandais, gallois, danois et estonien. En retour, nous recevrons ces enseignants à Villers-sur-mer, à la fin de l'année 2009». Plusieurs thèmes communs de travail les mettront en relation par internet sur l'histoire du patrimoine, les recettes de cuisine locale et la fable de La Fontaine «Le lièvre et la tortue». La langue anglaise sera la langue commune pour communiquer. Pour chaque thème, un projet identifiable est attendu pour répondre au

besoin de formation du groupe constitué. Dans ce cadre, le groupe scolaire vient d'obtenir une subvention européenne de 12 800 € qui sera portée à 16 000 € en cas de résultats probants. Privat PERRIN, lors des vacances de Toussaint, a déjà ef-

fectué un séjour en Irlande, dans la région du Connemara, lors des vacances de février, d'autres enseignants villersois iront au Danemark, puis en Estonie, en février 2010.



PEDIBUS

Lancement d'une opération « Pedibus »

Partant du constat qu'il y avait de plus en plus de parents qui emmenaient aux heures d'entrée et de sortie leurs enfants en voiture, la commission environnement de Catherine VINCENT, secondée par Frank LEBAILLIF, a décidé de lancer une opération « Pedibus ». « Il s'agit tout simplement, explique Catherine VINCENT, de conduire à pied, lors de la rentrée du matin, un groupe d'écoliers sous la responsabilité d'adultes bénévoles d'un point précis jusqu'au groupe scolaire et le soir de les ramener à leur point de départ ». Comme avec le bus, les enfants rejoignent des points d'arrêt déterminés au plus près de leur domicile. « A pied, le temps du trajet ne doit pas dépasser un temps de 15 à 20 minutes ». Cette opération veut favoriser la santé des enfants par un peu d'exercice, réduire le nombre de voitures autour de l'école, apprendre aux enfants à se déplacer en ville tout en renouant le dialogue entre les générations. Elle sera mise en place le lundi 23 février prochain. Un premier itinéraire a été retenu, il partira du pont



du lotissement des Champs Rabats, pour passer devant le stade, la rue du 8 mai, la gendarmerie, et avenue de la Brigade Piron et ce, tous les jours de classe pour les enfants de la grande section maternelle jusqu'au CM2. Le groupe comptera au maximum 20 enfants accompagnés de 2 adultes.

Les petits à l'heure du conte

La bibliothèque pour Tous avait ouvert ses portes aux petits de trois à six ans, afin d'écouter de belles histoires. Sous la conduite des bibliothécaires, Nicole CHEDRU, Thérèse LEMIERE, Antoinette LEBAILLIF et Régine ROSNEY avaient confié le soin de raconter des histoires de Noël à cinq mamans : Sophie, Paméla, Pascaline, Hélène et Mme Jouan. 20 enfants ont suivi avec attention la narration des histoires. « Ils ont beaucoup aimé les belles histoires de Noël comme le sapin de Noël et le beau cadeau du Père-Noël » explique Nicole CHEDRU. A leur tour, ils ont décrit avec beaucoup de détails la décoration de leur sapin. Grands et petits étaient heureux d'avoir passé une petite heure dans son imaginaire et à s'inventer de nouvelles images.



Visite du Père-Noël en calèche

Chaque année, l'Office de Tourisme propose une arrivée originale du Père-Noël. Une année, il était descendu d'un avion sur la plage, une autre, c'est en parachute qu'il était tombé au milieu de la foule. Son arrivée a été moins tonitruante cette année, elle a été annoncée par le bruit de fers sur le macadam de l'Avenue de la République. Du haut de sa calèche, accompagné de huit ravissants lutins, il était suivi par deux cents enfants attendant la pluie de friandises promise. Installés devant le casino, Père-Noël et lutins ont lancé par poignées des bonbons aussi rapidement ramassés par de petites mains agiles. Quand la distribution s'est achevée, les sacs et les poches avaient fait le plein de friandises.



Téléthon 2008

Le Téléthon 2008 a été un bon cru pour Villers, grâce aux nombreux bénévoles qui n'ont pas compté leur temps, en confectionnant de beaux ouvrages dans les ateliers de Villers Accueil, en vendant les billets de la loterie dont le premier lot était un patchwork, en étant présents pendant les 30 heures dans la salle panoramique du casino, en animant des jeux au stade, en vendant dans la rue des cartes brodées et peintes.

Un grand merci à tous, à la ville de Villers qui avait mis à notre disposition la salle panoramique du casino et à son dévoué personnel technique, aux instituteurs de l'école maternelle et aux parents d'élèves qui ont vendu des photophores confectionnés par les enfants, à la chorale «A Cœur Joie» qui a donné deux concerts, sans oublier les commerçants de Villers et de Blonville qui ont répondu généreusement à notre demande, ainsi qu'aux associations de Villers pour leur don.

Il était possible de se restaurer et de déguster de délicieuses crêpes et gaufres,

Les Villersois ont répondu largement à nos sollicitations ainsi,

Nous avons progressé et, espérons faire encore mieux l'an prochain, afin que ces maladies génétiques puissent être vaincues.

La somme de 6120 € a été remise à l'AFM.

ESPOIR

*Ils sont condamnés
Et pourtant ce week-end leurs yeux ont brillé
Briller d'ESPOIR, sinon pour Eux
mais pour tous les enfants qui naîtront handicapés,
malheureux,
tristes de ne pouvoir courir, jouer
comme un petit doit le faire pour se développer.
Leur regard était sans cesse tourné
vers le compteur de la télé.
A chaque saut de puce
un espoir de plus.
Oui, les français sont généreux,
Ils penseront eux.
Ils se diront, nous avons eu de la chance
Nos enfants dans les parcs se dépensent
Aujourd'hui pas de sucrerie
pour Paul, Roman, Prune, ou Marie,
leur petite main se glissera dans l'urne du Téléthon,
pour y mettre la pièce qui aurait servi à leur achat
et le compteur d'un bond sautera sautera,
sautera, car tous les bambins de France
en feront autant
et la science avancera
et guérira*

JLM
Après le téléthon 2008



La chorale de la Côte Fleurie a chanté Noël

La chorale de la Côte Fleurie a donné son traditionnel concert de Noël, en l'église Saint-Martin, devant une centaine de personnes. Philippe VALOIS, Maître de chœur, avait composé un programme de qualité avec une mise en ambiance, avec des chants profanes et religieux, des Noëls de provinces françaises et d'ailleurs et pour conclure sur une note gaie, des chants traditionnels. «Nous aimons faire partager notre plaisir de chanter dans une ambiance conviviale» souligne Philippe VALOIS qui a

mené sa quarantaine de choristes à découvrir l'harmonie dans la diversité de voix. Chaque concert est aussi l'occasion d'une ouverture vers les autres. Au cours de la soirée, la vente des programmes et une quête ont permis de recueillir 300 € pour le Téléthon. Le samedi suivant, la chorale a donné un autre concert, en la Chapelle de l'Assomption, à Blonville-sur-mer, au profit également du Téléthon.



Histoire de la Préhistoire

Suite de l'exposition
des Docteurs Alain Delattre et Eliane Cordonnier

Comme nous l'avons annoncé dans la précédente Lettre de Villers d'octobre 2008, nous présentons ici les différentes périodes de l'évolution et les outils inventés par l'homme.

TRES ANCIEN PALEOLITHIQUE

Cette vitrine présente les premiers outils :

- CHOPPERS (silex taillés d'un seul côté)
 - CHOPPING TOOLS (taillés des deux côtés).
- Ce sont les plus anciens outils trouvés en France (plus de 600.000 ans)
- moulage du crâne de l'homme de TAUTAVEL environ 400.000 ans Préneandertalien trouvé dans les Pyrénées-Orientales.
 - moulage de la mâchoire de MAUER et de la mâchoire de MONTMAURIN également environ 400.000 ans



On considère cette période comme ayant commencé en Afrique. Elle voit l'émergence des premiers hominidés : australopithèques et Homo.

En ce qui concerne le genre Homo il commence avec Homo Habilis (2.500.000 ans) qui est considéré être l'artisan des premiers outils fabriqués par transformation de matériau pour une utilisation déterminée.

Cette phase est dans l'état actuel des connaissances considérée comme spécifiquement africaine. L'Homo quitte l'Afrique par la Georgie (Homo Géorgicus 1.800.000 ans). Il gagne très précocement l'Asie où des spécimens très anciens sont découverts (1,8 millions d'années), typiques de cette région. Il a gagné également le Sud de l'Europe vers 800.000 ans (site d'Atapuerca en Espagne et Gran Dolina en Italie).

Les dernières découvertes (outils) montrent qu'il a pu gagner plus tôt des régions plus septentrionales (Massif central : Soeilhac et Chillac ou Montières en Picardie par exemple)

PALEOLITHIQUE

De 600.000 ans

INFERIEUR

De 300.000 à 40.000

MOYEN

MOUSTERIEN



Les outils de cette vitrine présentent un échantillonnage de cette vaste période. Elle voit le développement de l'industrie du biface. Il est de plus en plus élaboré et élégant avec une symétrie de bonne facture et est typique de l'acheuléen. Ces bifaces peuvent être de forme variable : allongée (ficron) ovulaire (limande), cordiforme, etc... Dans cette vitrine figure également le moulage crâne de l'homme de la CHAPELLE aux SAINTS (époque Moustérienne). Ce crâne a été reconstitué par Marcellin BOULE et repris par J.L. HEIM qui démontre que l'homme de Neandertal n'était pas voûté comme on le supposait.

On voit vers 300.000 ans apparaître la technique de Levallois dite industrie LEVALLOISIENNE. Ce débitage permet par percussion sur la base de l'outil (talon) d'obtenir des éclats standardisés dits éclats Levallois. Ces éclats serviront par la suite d'outils de plus en plus diversifiés. Les bifaces comme les éclats se spécialisent dans leur utilisation : ils peuvent être coupants, servir de grattoirs, de perçoirs, de burins, de hachereau etc...

L'industrie du biface fut répandue largement en Europe et préexistait déjà en Afrique depuis longtemps. En Europe elle fut essentiellement l'œuvre des néandertaliens.

L'industrie de la pierre était également accompagnée d'outils confectionnés à partir de matériaux périssables (os, bois de cervidés etc...)

Les néandertaliens ont disparu sans laisser de descendance. Ils ont coexisté assez longtemps en Europe avec des formes d'homo sapiens archaïques.

En France néandertal et sapiens sapiens notre ancêtre ont vécu pendant à peu près 10.000 ans, de 40.000 à 30.000, donnant une industrie appelée Châtelperronienne. Ils ont partagé une technologie, des coutumes (inhumation), le début d'un certain goût pour l'esthétique.

L'industrie acheuléenne s'est terminée par l'industrie MOUSTERIENNE du site de Moustier, appelée parfois pour certains outils Moustériens de tradition acheuléenne, tendant vers une diversification de l'outillage. Comme nous l'avons dit précédemment la fin de cette période, le châtelperronien, peut être considéré comme typiquement néandertalienne, car l'on a trouvé inhumé avec cette industrie un homme typiquement néandertalien : L'HOMME de SAINT CESAIRE.

PALEOLITHIQUE SUPERIEUR

35.000 à 12.000



Cette vitrine illustre les différentes périodes du paléolithique supérieur. Il s'agit d'une industrie due à l'homme moderne «l'homo sapiens sapiens». Elle présente le fac-similé du crâne de notre ancêtre. Nous retiendrons les cinq périodes :

- le Châtelperronien
- l'Aurignacien
- le Gravettien
- le Solutrénien
- le Magdalénien

avec pour chacune quelques outils :

- en pierre (lames, burins, grattoirs)
- en os (sagaies, aiguilles, poinçons, harpons).

Nous présentons aussi certains outils tels que emmanchement en os ou en bois de cerf ainsi que des bâtons percés dont l'usage est toujours discuté. Il s'agit d'outils rares, car plus fragiles et périssables que le matériel en pierre.

Un espace vidéo présente les principales grottes ornées toujours surprenantes par leur beauté.

L'ÉPIPALEOLITHIQUE LE MESOLITHIQUE

Cette période commence il y a peu près 12.000 ans

Une série de variations climatiques, apparaît marquant le passage progressif d'une période de glaciation à une période tempérée. Les causes sont discutées :

- soit variation de l'inclinaison de la terre
- soit modification du Gulf stream

d'autres facteurs pouvant être conjugués.

Le passage progressif vers une période plus tempérée entraîne des modifications considérables dans les paysages, la faune, la flore et surtout dans le mode de vie des hommes.

En ce qui concerne les modifications des paysages et de la végétation, le remplacement de la steppe glaciaire par la forêt est progressif.

Quant à la faune, les animaux habitués au climat froid migrent progressivement vers le nord et sont remplacés par une faune adaptée aux forêts : cerfs, sangliers, lapins, chevreuils, loups.

Les hommes font face aux modifications climatiques en changeant petit à petit leur mode de vie.

Les chasseurs cueilleurs deviennent des agriculteurs. Mais la substitution est lente et se produit évidemment à la vitesse de la modification climatique.

Les chasseurs ne disparaissent pas, mais les techniques de chasse se modifient : arcs, flèches permettent la précision en milieu forestier. Les pointes de flèches fines, les microlithes sont de plus en plus légers et accroissent ainsi la vitesse du projectile.

La miniaturisation de tous les outils marque cette époque avec un accroissement de l'utilisation de l'os et du bois de renne.

Sur le plan artistique : peintures sur galet, gravures, coquillages, etc...

Durant cette période apparaît l'AZILIEN. Il se situe entre Magdalénien et Néolithique.

Le site éponyme : le mas d'AZIL en Ariège. Cette culture aux contours assez flous, peut différer sensiblement selon les régions. Citons enfin quelques outils typiques : grattoirs unguiformes, burins, lamelles à dos, triangles, microlithiques, harpons plats.

LE NEOLITHIQUE

8.000 à 4.000 avant J.C.

La période néolithique étymologiquement «époque de la pierre nouvelle» correspond avant tout à un changement de culture et de mode de vie. C'est une période fondamentale qui conduira progressivement au monde moderne.

Venant du Proche Orient notamment des Balkans, les étapes de progressions vers l'ouest ne sont pas très précises. Cette période entraîne par voie de conséquence de multiples transformations dans l'organisation de la vie des hommes et aussi une modification des techniques et des outils.

Elle correspond à une sédentarisation, au développement de l'élevage et des cultures.

L'outillage : tranchets et haches polies, proto-culture de céréales, maison arrondie, morts enterrés sous les maisons en position fléchie, proto-élevage.

Les cultures céramiques s'étendent ensuite progressivement vers l'ouest de façon très diversifiée : cardiale, linéaire etc...

Elles annonceront vers la fin du 4^{ème} millénaire une modification stylistique et l'arrivée de l'âge des métaux notamment du cuivre (chalcolithique).



Histoire de la Préhistoire

Cette vitrine montre un ensemble d'instruments utilisés au néolithique (âge de la pierre polie)

- hache en pierre polie qui marque cette époque
- hache en pierre polie votive
- pointes de flèches
- haches marteaux
- poignard en silex à manche en os
- harpons en os
- herminette
- urnes funéraires

FIN DE PREHISTOIRE : LA PROTOHISTOIRE ET L'INVENTION DE LA METALLURGIE

La métallurgie commence au 10^{ième} millénaire puis au 8^{ième} millénaire par le martelage à froid du cuivre et de l'or. Elle prend son essor au 6^{ième} millénaire au Proche Orient et au Moyen Orient par le travail à chaud permettant d'atteindre des températures de 1.000 degrés. C'est le début de l'époque CHALCOLITHIQUE (cuivre). Le minerai est fondu dans des creusets en pierre qui donnent les formes escomptées. Le martelage à froid y fait suite pour la mise en forme définitive.

Dès le 4^{ième} millénaire des alliages cuivre- étain ou cuivre-arsenic sont réalisés.

LE BRONZE

Les mélanges effectués pour obtenir du bronze ne sont attestés que vers le 3^{ème} millénaire à UR en Mésopotamie et au Proche Orient.

On peut le diviser en 3 périodes :

- bronze ancien
contemporain des cultures Wessex et des tumulus armoricains, petites épées, torques.
- bronze moyen
important développement en Normandie, Angleterre, Bretagne, (haches ,armes)
- bronze final
hache à talon , à douille, armes dont épée , pointe de lance etc...

LE FER

Le travail du fer ne commence que plus tard car les températures exigées avoisinent 2.000 degrés. Cependant des objets en fer sont retrouvés au Proche Orient et au Moyen Orient dès le 3^{ième} millénaire en Anatolie. Moins cassants que le bronze, cette invention connaît d'emblée un vif succès dans la fabrication des haches et des armes.

PERSISTANCE DES TECHNIQUES ANCESTRALES EN NOUVELLE GUINEE

Pour clore cette exposition ,il nous a semblé intéressant de montrer que les techniques de fabrication de haches, d'herminettes, de poteries existaient toujours dans des régions telle que la Nouvelle Guinée. Actuellement les techniques de fabrication sont approximativement les mêmes qu'aux périodes paléolithiques en ce qui concerne la fabrication des haches et qu'au néolithique en ce qui concerne les poteries. Les haches sont fabriquées par éclatement de rochers par la chaleur puis bouchardées pour la mise en forme par petit percuteur de pierre. Des ébauches sont ainsi fabriquées. L'étape finale est le polissage sur des blocs de grès pour affûter le tranchant et leur donner une forme régulière. Le travail est très long : une vingtaine d'heures pour des haches de travail ,plus pour les grandes haches d'échange qui ont valeur symbolique (mariage ou décès) par exemple.

Les haches de travail ont une grande efficacité : un arbre de 40 cm de diamètre peut être abattu en 40 minutes par une équipe de quatre hommes se relayant.

Les herminettes sont fabriquées dans une roche plus tendre basalte et andésite. Le polissage peut s'achever sur feuilles de palmiers recouvertes de silice.

Toutes ces haches et les phases de fabrication ont conservé une haute charge rituelle et symbolique. Achevés ,les objets sont parfaits et d'une grande beauté .Les poteries sont fabriquées à l'ancienne, au colombin puis peintes.

A gauche de la photo

Travail des premiers métallurgistes

- haches votives
- poignards
- torques (bracelets)
- épingles
- épées ;manche en bronze lame en fer

A droite

Techniques ancestrales encore pratiquées

- haches polies
- haches à gorge





ATTENTION

**CHANGEMENT DE LA TOURNEE
DE
RAMASSAGE DES ORDURES
MENAGERES**

DEPUIS LE 5 JANVIER 2009

NUMEROS UTILES

Pompiers : 18 ou 112

Samu : 15

Police nationale : 17

Gendarmerie : 02.31.14.02.85

Eau assainissement : 02.31.14.30.30

EDF : 0810.333.014

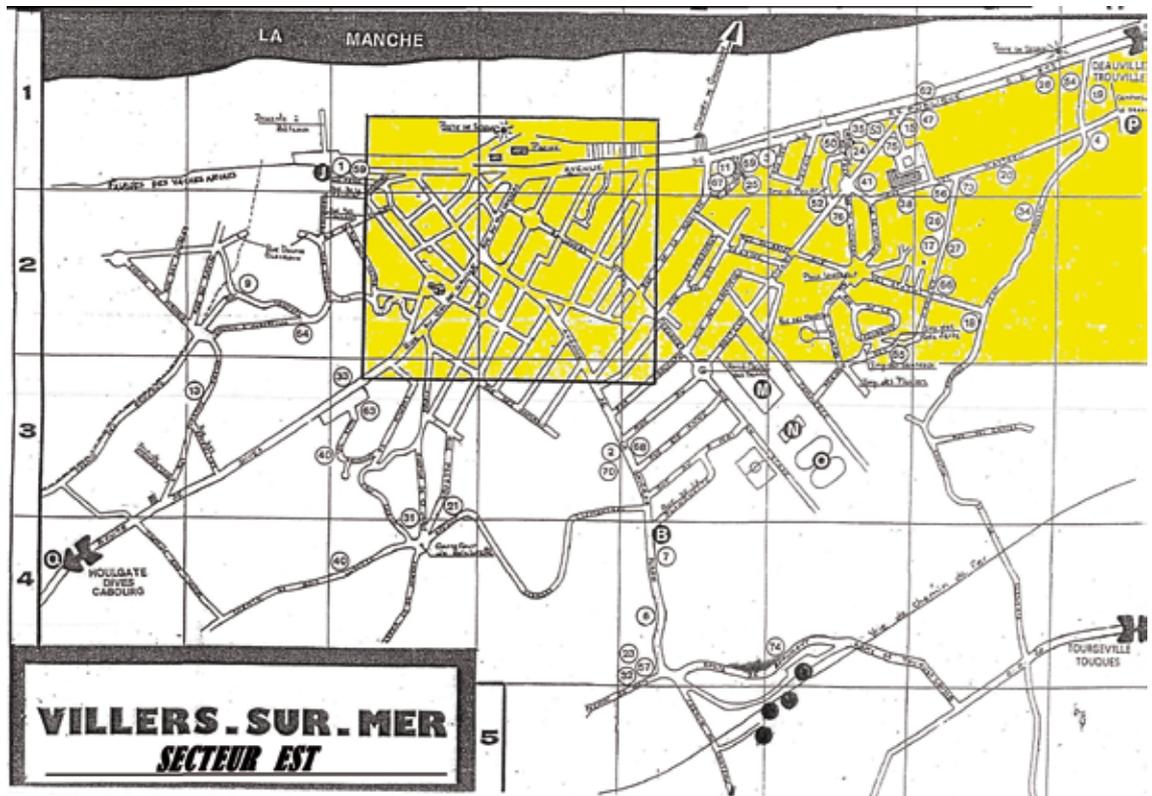
GDF : 0810.031.000

Services techniques : 02.31.14.65.20

France Telecom Particulier : 1013

Secteur EST

Lundi & Jeudi



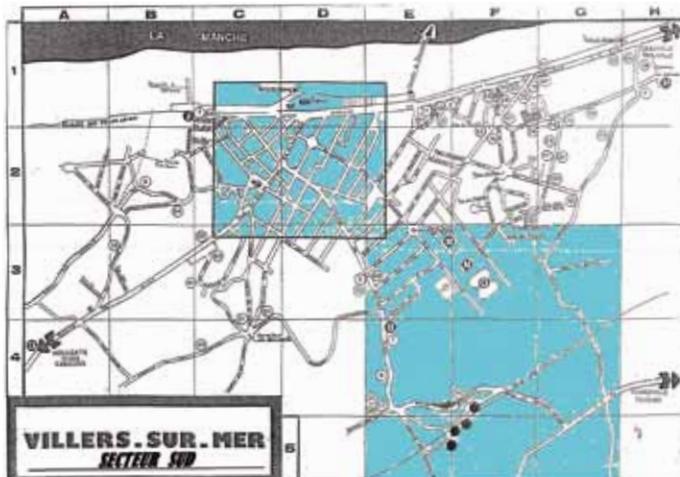
ACACIA rue des
 ARMISTICE rue de l'
 AVENIR rue de l'
 BAGOT rue du Lt
 BERNARD rue de la Comt. de
 BOFFZEN rue de
 BOULARD rue
 CARPENTIER rue du Cpt. de
 CASTELNAU rue du Gal. de
 CHAMPS RABATS
 CIVILE rue
 COMMERCE rue du
 EGLISE rue de l'
 FALAISE av. de la
 FANNEAU place
 FANNEAU rue du Lt
 FEINE rue
 FOCH rue du Mal.
 FRANCHETTI rue du Cdt.
 GABIONS av. des
 GAULLE rue du Gal. de
 GOELANDS rue des
 HEROUVILLE rue du Lt. d'
 JARDINS rue des
 LECLERC rue du Mal.
 LEONIE rue
 LOUTREL rue

MARTROIS rue des
 MER rue de la
 MERIDIEN rue du
 MERMOZ place Jean
 MOUETTES rue des
 MOULIN av. jean
 ORNANO rue Michel d'
 OSMONT DU TILLET rue
 PARIS D'ILLINS rue
 PIGEORY rue
 PITRE CHEVALIER Bd
 PLUVIERS imp. des
 RAVENELLES rue des
 REPUBLIQUE av. de la
 ROSES rue des
 ROSIERE rue de la
 SAINT-FERDINAND rue
 SALESSE rue du Stade André
 SANDRET rue
 SAUVAGINE av. de la
 SERVICES TECHNIQUES
 SICARD rue du Dr.
 STRASBOURG rue de
 TENNIS rue des
 VERDUN rue de
 VILLERS 2000 pl. Com.
 WICKHAM rue de

Secteur SUD

Mardi & Vendredi

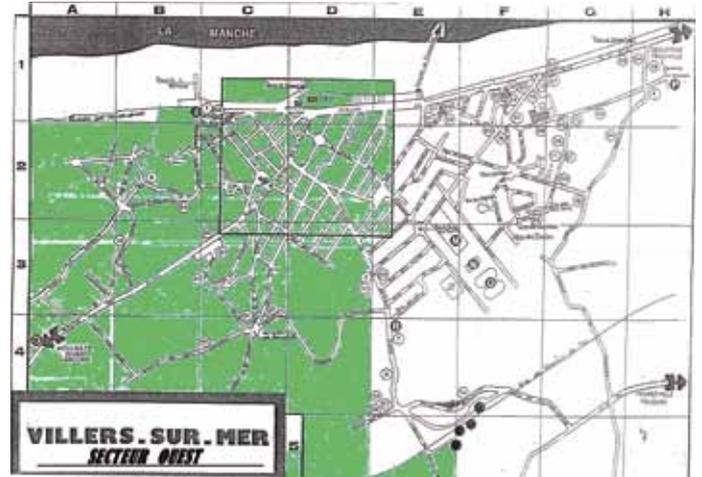
RAMASSAGE CENTRE VILLE
TOUS LES JOURS



ARMISTICE rue de l'
BAGOT rue du Lt
BEARN rue de la Comt. de
BEAUMONT Rte de
BEAUMONT rue de
BERGERIE Ch. de la
BOUCICAUT rue
BRIGADE PIRON av. de la
CARPENTIER rue du Cpt. de
CASTELNAU rue du Gal. de
CHAMPS RABATS
FANNEAU place
FANNEAU rue du Lt
FEINE rue
FOCH rue du Mal.
FORIN rue
FOULANS rue des
FRANCHETTI rue du Cdt.
GRIVES rue des
HEROUVILLE rue du Lt. d'
LECLERC rue du Mal.
MAI rue du 8
MERMOZ place Jean
ORNANO rue Michel d'
PARIS D'ILLINS rue
PIGEORY rue
PITRE CHEVALIER Bd
PLANQUETTE rue de la
SAINTE-ANNE rue
SALESSE rue du Stade André
SANDRET rue
SERVICES TECHNIQUES
VERDUN rue de
VIGNES Ch. des
VILLERS 2000 pl. Com.

Secteur OUEST

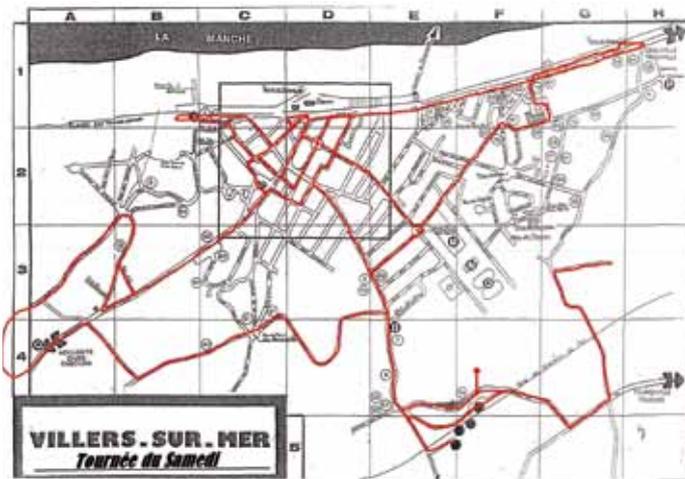
Mercredi



ARMISTICE rue de l'
BAGOT rue du Lt
AMMONITES rue des
BEARN rue de la Comt. de
BOIS Ch. du
BOIS-LURETTE Carr. de
BOSQUETS rue des
BOULARD rue
CARPENTIER rue du Cpt. de
CASTELNAU rue du Gal. de
CHATEAU Rte du
CHENAL rue Marthe
CLAIROUIN rue Denise
CLEMENCEAU av. Georges
CONVERS rue
DAUPHINS imp. des
DIVES Rte de
EGLISE rue de l'
ETANG rue de l'
FALAISE av. de la
FANNEAU place
FANNEAU rue du Lt
FEINE rue
FOCH rue du Mal.
FOULANS rue des
FRANCHETTI rue du Cdt.
GAULLE rue du Gal. de
GUYNEMER rue

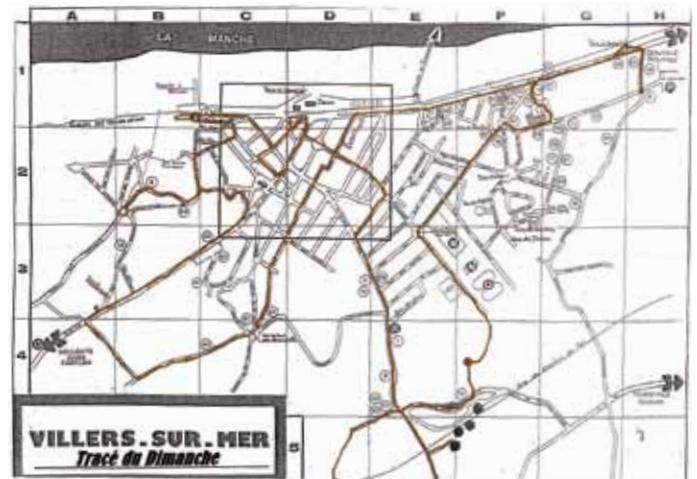
HEROUVILLE rue du Lt. d'
LECLERC rue du Mal.
LEONIE rue
MER rue de la
MERMOZ place Jean
ORMEAUX Ch. des
ORNANO rue Michel d'
OSMONT DU TILLET rue
PARIS D'ILLINS rue
PASTEUR rue
PIGEORY rue
PITRE CHEVALIER Bd
POINCARE rue
PREFONTAINE Ch. de
SAN-CARLO rue de
SANDRET rue
STRASBOURG rue de
TAMARIS rue des
VERDUN rue de
SAINT-VAAST Ch. de

WEEK-END



Samedi

AMMONITES rue des
ARMISTICE rue de l'
BEARN rue de la Comt. de
BEAUMONT Rte de
BEAUMONT rue de
BERGERIE Ch. de la
BOIS-LURETTE Carr. de
BRIGADE PIRON av. de la
CASTELNAU rue du Gal. de
CHAMPS RABATS
CHENAL rue Marthe
CLEMENCEAU av. Georges
DIVES Rte de
EGLISE rue de l'
FEINE rue
FOCH rue du Mal.
GRIVES rue des
HEROUVILLE rue du Lt. d'
LECLERC rue du Mal.
MERMOZ place Jean
ORMEAUX Ch. des
ORNANO rue Michel d'
OSMONT DU TILLET rue
PARIS D'ILLINS rue
PITRE CHEVALIER Bd
PREFONTAINE Ch. de
REPUBLIQUE av. de la
SERVICES TECHNIQUES
SICARD rue du Dr.
STRASBOURG rue de
VERDUN rue de
VIGNES Ch. des
VILLERS 2000 pl. Com.



Dimanche

BEAUMONT rue de
BOIS Ch. du
BOSQUETS rue des
BRIGADE PIRON av. de la
CD 27
CHAMPS RABATS
CHATEAU Ch. du
CONVERS rue
DIVES Rte de
EGLISE AU PARC Ch. de l'
EGLISE rue de l'
FEINE rue
FOCH rue du Mal.
GAULLE rue du Gal. de
MARIE-LOUISE Rd-pt
MARTROIS rue des
MERMOZ place Jean
MOULIN av. jean
ORNANO rue Michel d'
PARIS D'ILLINS rue
PASTEUR rue
PIGEORY rue
PITRE CHEVALIER Bd
POINCARRE rue
PREFONTAINE Ch. de
REPUBLIQUE av. de la
SAN-CARLO rue de
SANDRET rue
SERVICES TECHNIQUES
SICARD rue du Dr.
TAMARIS rue des
VERDUN rue de
VILLERS 2000 pl. Com.

CÉRÉMONIE

11 novembre





La coquille fait recette

Durant deux jours, Villers-sur-Mer s'est retrouvée envahie par les visiteurs venus parfois de très loin. «C'est en Charente que nous avons appris qu'il y avait une fête de la Coquille», expliquent deux couples de Parisiens ravis par l'ambiance et la convivialité des lieux. Ce n'étaient pas les seuls car, durant le week-end, des milliers de personnes avec une estimation qui va jusqu'à 30 000 visiteurs, ont joué des coudes pour acheter les coquilles des pêcheurs de Port-en-Bessin, vendues 5 € le kg ou 45 € les 10 kg. «Cette année, elle est plutôt rare sur nos étals, commente l'un d'eux. La faute aux quotas et aux conditions atmosphériques du vendredi qui ont empêché plusieurs bateaux de sortir en mer». Si bien que, dès 11 h, les quelques tonnes de coquillages étaient épuisées et que les retardataires ont dû se retrancher derrière les dégustations proposées par la vingtaine de chefs, Disciples d'Escoffier, dans le village des saveurs, tout en écoutant attentivement leurs recettes pour la préparer. De son côté, un autre chef, Joël MESLIN, a fait sourire plus d'une papille avec ses recettes de Saint-Jacques aux petits légumes, aux champignons et à la pomme de terre écrasée. Légèrement cuites et dorées, elles fondaient littéralement dans la bouche. Côté animation avec Fabienne THIBAUT et le Québec, ses groupes musicaux et ses spécialités culinaires, ont apporté un autre dépaysement. « Les Pures Laines » comme se nomment les Québécois de souche, ont fait connaître le «Caribou», non pas l'animal, mais une boisson alcoolisée fabriquée avec de la canneberge, une baie rouge que l'on peut mettre à toutes les sauces.

L'édition 2008 de la Coquille restera une grande date pour les Villersois, fiers d'avoir fait connaître leur station à tous ces visiteurs qui ont trouvé une Normandie ensoleillée et sachant faire la fête.



La foule a envahi les rues villersaises

Fabienne THIBAUT adore les produits régionaux, ici les rillettes sarthoises.



De gauche à droite, Nicole AMELINE, Fabienne THIBAUT, Anne d'ORNANO, Gérard VAUCLIN, et Horst MERZEL, maire de Boffzen, ville jumelée avec Villers-sur-Mer



Les cuivres et tambours de la Nouvelle France ont fait revivre la musique classique et militaire de l'époque Louis XV

Les confréries sont toujours fidèles au rendez-vous de la coquille





La coquille a été très demandé et le stock rapidement épuisé

Jean- Pierre DESCOMBES, au micro, connaît toujours un succès très mérité.



VIE ASSOCIATIVE

Villers Accueil

Atoutes et à tous, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2009. Que cette année vous soit favorable en tous points, pour vous-mêmes et vos familles. Les années impaires sont toujours bonnes. Nous l'espérons.

Notre association se porte toujours bien, grâce à vous tous et à votre dévouement associatif. Grand merci à nos responsables d'ateliers et à tous ceux qui y participent.

Nous verrons cette année un grand bouleversement puisque nous intégrerons, grâce aux investissements de notre mairie, de nouveaux locaux ultra modernes et bénéficierons d'un équipement technique de pointe, nous en profiterons pour nous développer et pour créer de nouveaux ateliers.

Notre assemblée générale aura lieu le vendredi 13 février à 17h à la salle panoramique du Casino de Villers, vous y êtes attendus.

Notre programme d'activités est au point :

- Projection photos le 16 Janvier
- Abbaye de Juaye Monday le 23 Janvier
- Restaurant le 20 Février



- Visite de la ville d'Alençon le 11 Mars avec son musée de la dentelle
- Nous étudions pour Avril une visite au Musée du Quai Branly
- En Juin nous irons au Puy-du-Fou
- Aux vacances de Septembre nous visiterons le Pays Basque
- Nos balades pédestres ont toujours beaucoup de succès tous les lundis à 13h45

Nous vous renouvelons nos meilleurs vœux pour 2009, et nous vous attendons en toute convivialité dans notre milieu associatif.

La Bibliothèque pour tous

En avril 2008 et pour la 3ème année consécutive, deux grandes classes de maternelle et quatre classes du primaire soit 130 élèves, ont participé à l'opération «Livrentête» qui fait découvrir aux écoliers avec le concours des bénévoles de la Bibliothèque six albums retenus sur le plan national. Après l'élection du meilleur ouvrage selon eux, les enfants procèdent à un échange de points de vue pour défendre leur choix.

Le jeudi 9 octobre, journée de rencontre au casino, avec les bibliothécaires «Culture et Bibliothèque Pour Tous» du Calvados. Ces réunions nous permettent de faire le bilan de nos activités, et de partager nos expériences. 19

bibliothèques se sont ainsi regroupées, elles fonctionnent avec 156 bénévoles. Après l'accueil à la salle des fêtes et le déjeuner à la Digue en présence de Monsieur le Maire, la visite du marais avec Pamela Barthélemy a été fort appréciée.

Le 22 décembre nous avons accueilli nos petits lecteurs de 3 à 6 ans pour «l'heure du conte». Cette année, les mamans racontent des histoires de Noël.

Pour cette année 2009, nous souhaitons également faire participer nos lecteurs adultes au prix «Bibliothèque Pour Tous 2009». Il s'agit de voter pour l'un des 4 livres proposés.

L'équipe de la Bibliothèque Pour Tous présente à tous ses lecteurs ainsi qu'à tous les Villersois ses meilleurs vœux pour l'année 2009. Nous espérons qu'ils

trouveront toujours à la bibliothèque un livre qui correspond à leur goût. Nous sommes là pour les aider dans leur choix, pour leur plaisir de lire.

Adresse : 1, rue Comtesse de Béarn (face à l'abside de l'église) - 14640 - Villers-sur-Mer

Permanences : Hors saison
mardi 10h30 - 12h
mercredi 10h30 - 12h
jeudi 15h - 16h

Juillet- Août
mardi 10h - 12h
mercredi 10h - 12h
jeudi 10h - 12h
vendredi 10h - 12h

Association des Propriétaires de Villers

En ce début d'année 2009, nous présentons à tous nos adhérents et à tous les lecteurs de la Lettre de Villers nos meilleurs vœux de santé et de bonheur et souhaitons à tous la réalisation de tout ce qu'ils peuvent souhaiter.

En ces temps de morosité et de restrictions de tous ordres, nous espérons que tous les Villersois trouveront à Villers de quoi se reconforter et toutes les occasions de passer des moments heureux en profitant de leurs maisons et appartements, de la campagne et de la mer et des nombreux services offerts à tous.

Evidemment nous sommes tous concernés par les problèmes conjoncturels de l'économie et Villers n'est pas, malheureusement, absolument insensible à l'environnement national et même mondial, mais nous devons quand même être conscient de notre situation privilégiée.

Cette situation n'est pas le fruit du hasard mais le résultat d'une gestion rigoureuse et saine, gestion que notre association, l'une des forces vives de la commune, a contribué à soutenir.

Félicitons nous d'en recueillir les fruits en ces temps difficiles.

Sachez toutefois que nous ne nous endormons pas sur nos lauriers, si tant est que lauriers il y ait, et que nous continuons à œuvrer dans l'intérêt de nos adhérents et au-delà, de tous les Villersois en participant aux activités, en soutenant les responsables, en apportant notre pierre à l'édifice commun.

Cette année va voir se poursuivre les améliorations environnementales déjà programmées : la façade de la ville sur le front de mer est en cours de

finalisation : Villers a maintenant avec son centre ville en partie piétonnier, son front de mer, ses différents quartiers, ses constructions bientôt protégées, une personnalité qui lui est vraiment propre : personnalité qui est de plus en plus reconnue dans notre région : ne lit-on pas que c'est la station qui monte, et se situe maintenant immédiatement après nos grandes voisines que sont Deauville et Trouville?

Bénéficiant d'une façade maritime exceptionnelle avec sa plage de sable fin, encadrée d'un côté par un marais inconstructible qui est devenu un lieu de promenade prisé, de l'autre par des falaises fossilifères exceptionnelles, elle bénéficie également d'une des plus belles campagnes de France, celle du pays d'Auge, parmi les plus beaux paysages bocagers qui soient.

Mais notre ville compte également de nombreux équipements sportifs et culturels. Ce sont ces derniers qui sont les plus récents : si le musée du méridien dont le présent journal vous a dévoilé les plans récemment, n'est pas encore sorti de terre, cela ne saurait tarder, tandis que l'espace culturel, lui, va se terminer cette année.

Ici ou là, on entend quelques remarques sur son architecture... Mais attendons de le voir terminé et nous jugerons sur pièce ! Ce sera en tous cas un formidable outil pour tous les Villersois qui en feront, nous en sommes sûrs, bon usage !

Ne croyez pas cependant que nous nous satisfaisions de tout cela. Non, nous sommes d'incorrigibles insatisfaits ! Il reste toujours des choses à améliorer, il reste à bien gérer ces nouveaux projets, il reste tant de choses à faire que loin de nous l'idée de faire comme Dieu selon la Genèse qui, ayant terminé le septième

jour l'ouvrage qu'il avait fait, se reposa de toutes les œuvres accomplies.

Non, le moment n'est pas venu pour nous d'en faire autant : pas seulement parce qu'il est en ce moment à la mode de travailler le dimanche (le Parlement légifère sur ce thème), mais plus sérieusement parce que cela fait longtemps que les résidents secondaires que nous sommes pour la plupart dans notre association, travaillons le dimanche, dans nos jardins et nos maisons, parfois bien plus dur qu'en semaine !

Pardon donc à ceux qui nous voudraient un peu moins dynamiques, nous n'avons pas fini de constituer auprès de tous, le poil à gratter qui empêche, au cas où d'aucuns en auraient le désir, de s'endormir sur ses lauriers !

Voilà donc tous les souhaits que nous formulons pour vous, tous les projets que nous poursuivrons encore cette année avec vous.

N'hésitez pas à nous rejoindre si vous n'êtes pas encore adhérent en prenant contact avec notre association par mail (villers14_apv@yahoo.fr) ou par courrier, en attendant que nous puissions nous rencontrer plus souvent qu'à l'occasion de notre assemblée générale annuelle, au sein de l'Espace culturel et associatif.

Association des Propriétaires
de Villers sur Mer
Boite postale 28
14640 VILLERS SUR MER

VIE ASSOCIATIVE

Association Paléontologique

L 2008 s'est terminée dans la froidure, ce qui semble normal, et la grise crise, ce qui l'est moins, que peut donc la paléontologie pour susciter notre intérêt ?

Et bien permettez moi de choisir parmi beaucoup d'autres trois nouvelles assez différentes mais ayant un rapport avec notre domaine d'élection, «la vie ancienne», en d'autre terme, la paléontologie.

Je vais toutefois tricher quelque peu, la vie dont je voudrais faire état pour la première nouvelle n'est pas si ancienne que cela, et pour tout dire elle n'avait que seize ans. Cela faisait effectivement seize ans qu'elle était morte et conservée depuis cette date dans le froid, mais dans de si mauvaises conditions que son ADN devait être difficilement utilisable. Une équipe de chercheurs du centre de biologie du développement RIKEN à KOBE au JAPON sous la direction de TERUHIKO WAKAYAMA a ressuscité cette petite souris et a réussi à cloner à partir de cellules du cerveau moins endommagées que les autres cellules de son organisme, 4 individus, dont un périt très vite d'une insuffisance respiratoire, un deuxième fût tout aussi vite dévoré par sa mère et les deux autres, par contre, donnèrent naissance à des portées de petites souris en s'accouplant «normalement».

Je ne joue pas sur les mots, ce n'est pas la durée de seize ans qui fonde le rapport avec la paléontologie mais plusieurs questions et espoirs qui bien évidemment en découlent.

La première question, simple constat, si l'on conserve dans le froid des cellules de n'importe quel être vivant on pourra sauver l'individu et l'espèce et donc préserver la biodiversité ; avec cette nouvelle technique, plus d'extinction finale de l'ours des Pyrénées, de l'homme de Neandertal, ou du Dodo de l'île Maurice... Darwin y retrouvera t'il ses petits ? Alors que la pensée scientifique connaît les assauts répétés des créationnistes de tout poil, voilà un système de sélection qui n'aura rien de

naturel !

Peut-on alors espérer pour la paléontologie de faire revivre les mammoths ou le cousin néandertalien ? Là il faut sans doute encore attendre un peu, car l'opération de clonage nécessite 2 cellules en bon état et, pour le mammoth même si on pouvait récupérer des cellules des individus congelés dans le pergélisol, elles seraient dans un état insuffisant pour permettre l'opération et qui plus est il faudrait les rapprocher de cellules vivantes ; alors pour combien de temps encore ?

La deuxième nouvelle nécessite de nous ramener à l'homme de FLORES, une créature humaine naine qui vécut il y a environ 15000 ans dans une île de l'Indonésie alors qu'en Europe son contemporain peignait la grotte de Lascaux ; l'homme de FLORES serait un descendant d'Homo Erectus dont il aurait conservé quelques traits, en particulier au niveau du crâne.

Cette deuxième nouvelle nous amène également à MICHEL BRUNET qui fut professeur à l'université de POITIERS et directeur de la mission paléontologique franco tchadienne et par là découvreur de TOUMAÏ (Sahelanthropus tchadensis) du miocène supérieur (7 millions d'années) le plus ancien hominidé connu. Le 27 mars 2008 il prononçait sa leçon inaugurale au Collège de France reprenant la chaire de paléontologie humaine qu'avait occupée précédemment YVES COPPENS. Abordant l'aspect actuel et futur de la paléontologie humaine il évoquait précisément ce problème de nanisme insulaire qui fait que l'homme comme d'autres espèces animales peut être soumis à cette loi de réduction de taille lorsqu'elles se trouvent dans un cul de sac géographique ou sur une île. S'agissant d'un processus naturel il n'y a aucune raison qu'il ne se soit pas produit ailleurs et MICHEL BRUNET de montrer du doigt la Méditerranée où des découvertes d'ossements d'éléphants et d'hippopotames nains sont légion, par exemple à CHYPRE et à MALTE. Pour être plus précis encore, il pense que

la SARDAIGNE sera un bon candidat compte tenu de ce qu'il sait

En raison du temps que nécessite une telle évolution et sachant qu' homo sapiens n'apparaît en Afrique que vers 180000 ans il serait fort possible que cette créature présente aussi des caractères primitifs tout comme à FLORES.

Mais imaginer qu'un petit Erectus, même évolué, puisse présenter une intelligence comparable à celle de son contemporain Homo Sapiens (l'industrie lithique de l'homme de FLORES était laminaire donc de type paléolithique supérieur), intéressant, non ?

La troisième nouvelle est plus pragmatique ; elle touche également à la préhistoire donc à l'homme, c'est qu'il a fallu attendre 2008 pour que les collections d'art mobilier d'Edouard PIETTE (1827 - 1906) juge de paix archéologue soient exposées au public conformément à ses dispositions testamentaires sans rien y changer. Cette salle qui existait mais dont l'accès n'était réservé qu'aux seuls initiés chercheurs en préhistoire est désormais ouverte au grand public au musée national de préhistoire de SAINT GERMAIN EN LAYE grâce à une initiative d'Henri DELPORTE et à la réalisation de Catherine SCHWAB conservateur du département paléolithique et de Patrick PERRIN directeur de ce musée.

Il faut donc s'y précipiter pour rendre hommage aux auteurs (hommes préhistoriques), au découvreur (Edouard PIETTE) et à toute l'équipe responsable de cette exposition permanente. Les visites doivent néanmoins être contingentées par groupes de 19 personnes pour des raisons de sécurité, elles sont donc réalisées un siècle après leur première exposition : c'est là aussi une résurrection.

Et l'on retrouve VILLERS, son site, ses collections paléontologiques et son très proche musée. Cela aussi est une très bonne nouvelle. L'année 2009, sera n'en doutons pas, bonne, et l'association paléontologique vous la souhaite lumineuse....

Anciens Combattants et Prisonniers de guerre

Souvenir du voyage des A.C.P.G de Villers-sur-mer

Cest sous le soleil que nous avons rendu visite à nos amis Anglais de Wickham, le 19 septembre 2008.

Dans une excellente ambiance, nous avons apprécié la visite des villages anciens du Hampshire, à bord d'un train à vapeur rutilant de l'époque. Nous avons passé un remarquable séjour. Merci à nos amis, nous nous reverrons le 8 mai prochain à Villers.

Les prochains rendez vous cérémoniaux, sont le 8 mai, suivi du 8 juin et du 18 juin. Il est nécessaire de donner un peu de notre temps, pour honorer ceux qui malheureusement n'ont pas eu notre chance. Merci à tous ceux qui assistent aux cérémonies.



Comité de Jumelage

30 ans de jumelage avec Boffzen et Wickham

Le 25 juin 1977, Villers-sur-Mer se jumelait avec une ville allemande de Basse-Saxe, Boffzen, et l'année suivante, avec une ville anglaise, Wickham. Ces trente ans d'échanges ont permis aux Villersois et aux villes jumelées d'entretenir que les liens du premier jour perdurent encore aujourd'hui.

Que ce soit Gérard VAUCLIN, maire de Villers-sur-Mer, Horst MERZEL, maire de Boffzen, et Thérèse EVANS, l'élue de Wickham au conseil municipal de Winchester ainsi que le président du jumelage, Maurice GOZLAN, ont affirmé que les contacts établis avaient enrichi chacune des communes, avaient fait connaître la vie des autres et apporté la tolérance. « *Pourtant, a rappelé Gerard VAUCLIN, il a fallu à quelques personnes, André Salesse et François Demaison, beaucoup de courage pour que les signatures de la chartre puissent se réaliser. Il y avait encore beaucoup de réticences parmi la population à se jumeler à une ville allemande* ».

Aujourd'hui, le jumelage a changé. C'est pourquoi les responsables se sont penchés sur de nouvelles formes d'échanges tournées vers les jeunes au moment où l'espace européen n'a cessé de s'agrandir.

Échanges de civilités et de cadeaux entre les élus de chaque commune jumelée.



Association des Familles Villersois

La braderie de Saint-Paul a connu le succès

Tous les ans, à pareille époque, l'association des Familles Villersois organise une braderie de vêtements au foyer Saint-Paul. Elle a connu un énorme succès de fréquentation. « Devant l'afflux des dons de vêtements, nous avons dû agrandir les espaces disponibles en installant des tentes dans la cour du foyer » explique, Maud BUHOT, la présidente. Durant tout le week-end, la clientèle s'est précipitée sur une marchandise de très bonne qualité préparée avec soin par les bénévoles. Les collectes de vêtements sont effectuées tout au long de l'année, le samedi matin, au foyer. « Ils sont triés, classés, nettoyés pour être présentés en bon état le jour de la braderie ».

Les sommes récoltées par l'association sont utilisées pour financer les goûters ouverts à tous qui ont lieu, chaque mercredi, au foyer, à partir de 14 heures. À la fin du printemps, avant la clôture estivale, un voyage réunit de nombreux habitués pour un voyage au-delà de la Normandie.

Les bonnes affaires de la braderie de Saint-Paul.



Amicale du personnel communal

La Malle aux jouets a fait des heureux

Dans la salle de l'ensemble sportif André Salesse, l'amicale du personnel communal avait organisé, dimanche, pour les particuliers, une brocante, «La Malle aux jouets». 22 stands dont plusieurs tenus par des enfants ont présenté toute une gamme de jouets à des prix très alléchants et pour tous les âges.

Les visiteurs ont été très nombreux, à l'abri du froid et de la pluie, à fureter pour dénicher quelques jouets qui viendraient garnir l'arbre de Noël. «C'est aussi une bonne occasion de se débarrasser de tout ce que les enfants n'utilisent plus, explique l'une des exposantes. L'argent récolté servira à compléter le Noël de mes enfants ».

Christelle, l'organisatrice de la manifestation, était très satisfaite de la bonne fréquentation qui connaît d'année en année un succès croissant. En 2009, une nouvelle édition de la Malle aux jouets sera reconduite.

Les jouets ont attiré une nombreuse clientèle.



VIE ASSOCIATIVE

Nouvelles associations culturelles

QUOI DE 9 A VILLERS ?...

«En avant scène ! »

Un atelier de Théâtre pour adultes

Vient d'ouvrir ses portes depuis le 6 janvier

A LA SALLE PANORAMIQUE DU CASINO

Son but

Permettre à tous ceux qui ont le désir de « monter sur les planches », de suivre une formation et de développer ainsi les qualités essentielles au dialogue et à la communication.

Partir à la recherche de sa créativité

Partager, échanger, ne plus avoir peur du regard des autres

Prendre ou reprendre confiance en soi

Son animatrice

Daisie FAYE, formée à l'École Florent, puis professeur de théâtre et comédienne dès 1991 à Paris puis en Normandie.

Les cours

Exercices multiples de découverte de l'espace, d'improvisations, d'auto dérision, découverte de textes, mise en scène

et enfin un spectacle pour couronner le tout !!!

Ouverts aux adultes dès 16 ans

Le mardi de 20h30 à 22h à la salle panoramique du Casino (hors vacances scolaires)



Agnès Gaillon, Pamela Barthélémy et Daisie Faye.

Tarif : 10 € d'adhésion annuelle et 60 € par trimestre
1er cours offert

SOYEZ NOMBREUX A NOUS REJOINDRE
LE MARDI DE 20H30 A 22H A LA SALLE PANORAMIQUE
ET... BONNE ANNEE 2009 A TOUS !

Nous tenons à remercier Monsieur le Maire pour la mise à disposition de la Salle Panoramique

«La ligne imaginaire»

association d'artistes

De nombreux artistes et créateurs vivent ou viennent régulièrement à Villers (ou dans ses environs proches). Ils sont plasticiens, musiciens, architectes, stylistes, photographes, illustrateurs, écrivains, designers, acteurs... Certains sont connus, confirmés, d'autres sont en devenir.

Cette association cherche à les rassembler, pour les faire se rencontrer, échanger et aussi pour permettre à un plus large public de découvrir leurs travaux, leurs démarches ou leurs oeuvres.

Les artistes proposent des visions du monde, un regard neuf, poétique, fantasque, engagé, conceptuel ou narratif...

Conscients de l'enrichissement et de l'ouverture que leur apporte ce travail, les amateurs de culture sont de plus en plus nombreux. Notre association souhaite contribuer à l'offre de rencontres : expositions, manifestations pluridisciplinaires, concerts...

Actions 2009

■ Développer le réseau et les rencontres entre artistes

■ Organiser un projet commun : un événement culturel pluridisciplinaire

Venez nous rejoindre, renseignements :
Benoît Millet
06 32 33 37 54 ou b.designer@me.com

SPORT

VIE ASSOCIATIVE

Volley-Ball

AJV - VTT

Les vététistes se sont distingués

Depuis quelques semaines, la saison 2008 est terminée pour les vététistes de l'association des jeunes Villersois. Jean-Jacques DUMONT, le responsable de la section, a dressé le bilan des derniers mois. Inscrits dans huit catégories différentes du championnat régional Ufolep, les Villersois ont obtenu des résultats très satisfaisants, d'autant que la saison 2009 s'annonce bien avec une progression des effectifs, 23, et des licenciés, 18.

En catégorie « Poussins », Florian VIGNET, pour sa première année de compétition, est vice-champion régional. Chez les cadets, Steven ENARD, minime surclassé, est également vice-champion régional.

Chez les adultes, en seniors A (21 à 30 ans) Sébastien LE-MAIRE a survolé sa catégorie. Classé premier, il est champion régional. En vétérans B, de 41 à 50 ans, dans une catégorie très relevée, Alain LAVERGNE a évolué dans le haut du classement pour terminer 4ème. En vétérans B, + de 51 ans, Jean-Jacques DUMONT est champion régional. En tandems, Christophe et David VIGNET sont sacrés champions régionaux pour la seconde année consécutive. Les Dumont, père et fils, sont classés 3ème.

Les 17 et 18 mai 2008, 7 compétiteurs de l'AJV ont participé aux championnats de France à Mazamet.

Durant l'intersaison qui va durer jusqu'à fin février, les sorties dominicales se poursuivent. Rendez-vous à 9 h, au lotissement Le Clos des Pommiers, pour tous les amateurs.

Les vététistes villersois ont été accueillis au casino pour dresser le bilan de la saison écoulée.



Retour sur la saison 2008

En dépit d'une saison estivale morose, un peu gâchée par de fortes précipitations qui ont parfois nui au déroulement de certaines compétitions (en particulier le grand tournoi organisé le 12 juillet, boudé par les équipes de Seine-Maritime et du Calvados), le volley-ball villersois a fait, cette année encore, la démonstration de sa vitalité.

L'implantation, à l'extrémité de la digue, de deux terrains permanents sur le sable a été très favorablement accueillie par les joueurs de tous âges et de tous niveaux. Elle a, de plus, grandement contribué à améliorer les performances des apprentis volleyeurs du CALM. Cette initiation conjointe de la municipalité et de la section villersoise mérite d'être saluée, le beach-volley ayant définitivement détrôné le jeu traditionnel sur les terrains en dur.

Autre sujet de satisfaction pour les organisateurs des différents tournois (sept, au total, dont les traditionnels « Robin », « Calda », « surprise » et « du moniteur »), l'entrée en lice d'équipes de plus en plus jeunes qui n'auront jamais démerité. L'émergence de ces nouveaux talents atteste que la relève est d'ores et déjà assurée.

Comme les années précédentes, la fin de la saison aura été marquée, le 6 septembre, par le tournoi de l'association des anciens internationaux rebaptisé, pour la circonstance, « tournoi « Janine de Mélias ». Cette dernière, qui fut l'une des plus grandes joueuses françaises de tous les temps mais aussi une femme d'une gentillesse et d'une simplicité exemplaires, nous a malheureusement quitté au seuil de l'été. Un hommage particulier lui a été rendu en présence des membres de sa famille lors de la remise des prix, salle Bagot, en présence de Monsieur le Maire de Villers-sur-Mer.

On trouvera, ci-après, les résultats des principales compétitions de cette saison estivale 2008 qui, comme les années précédentes, ont donné lieu à la distribution de nombreux lots aux participants ainsi qu'à des vins d'honneur, organisés le plus souvent dans la grande salle panoramique du Casino de Villers-sur-Mer.

Le tournoi du 12 juillet a été remporté par une remarquable équipe de Bondy face au trio composé de Marc GIAOUI, Renaud LEJAL et J.C. JOUANNAIS alias « Pounet ».

Celui du 6 septembre (8 équipes de 4 joueurs) par l'inoxydable Nadine WINANDY-CHELON assistée de Philippe LARAY, Etienne BERTRAND et Xavier CUVELIER, face aux non moins célèbres ATTIE, BELNA, DOSSHE... et VIGNOLA, le plus français des Canadiens.

À noter que l'un des participants au tournoi du « Moniteur » du 9 août, un jeune quadra athlétique du nom d'Eric DARY, s'est présenté avec un léger handicap : en effet, venu spécialement en vélo de la région parisienne, il semble qu'il ait éprouvé quelques difficultés à trouver ses marques sur notre beau sable villersois, ce qui lui a valu de sévères remontrances de la part de son capitaine d'équipe. Il lui a promis de ménager ses forces à l'avenir et viendra probablement en « stop » l'an prochain. A suivre...

Tennis Club

Une nouvelle équipe dirigeante de 12 membres a été mise en place lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 8 novembre 2008. La première tâche de cette équipe soudée et motivée a été de présenter son projet à la mairie. La ligne directrice de ce projet est la suivante :

A partir de structures assainies, œuvre de l'équipe précédente et, en poursuivant, dans la même ligne de conduite, cette œuvre de rénovation des structures existantes, faire du T.C.V. :

- Un club qui fédère tous les adhérents sans aucune distinction
- Un club où les membres se retrouvent dans une ambiance conviviale et sportive
- Un club qui attire de nouveaux adhérents et en particulier les jeunes

Rappel des Animations de l'été

Ces animations ont rencontré un franc succès, mobilisant familles et jeunes de manière importante, dans une ambiance conviviale et détendue :

- Tournoi barbecue des familles
- Tournoi des trois raquettes
- Rencontre Casino-Gendarmerie-T.C.V.

Dynamique sportive de la saison Hiver

Le tennis club de Villers-sur-mer a engagé cette année, cinq équipes en championnat :

- Deux équipes en régionale dans la catégorie homme des plus de 65 ans et des plus de 55 ans
- Trois équipes en Départementale dans la catégorie homme des plus de 45 ans, des plus de 35 ans et femme des plus de 45 ans

Ainsi 22 membres du club ont défendu avec brio les couleurs de la ville et du tennis club.

Les résultats sont très satisfaisants, en effet :

- L'équipe féminine, composée de Elisabeth FRUCHON et Simone KAMER, est arrivée première de sa poule, a gagné la finale départementale du Calvados et participera dans les prochaines semaines à la finale régionale de Normandie
- L'équipe des plus de 65 ans, composée de Denis BOURQUIN, Bruno CAMBOURNAC, Jérôme LION, André PIRO et Roland SCHILLINGER, est arrivée première de la Normandie. Elle est qualifiée pour le championnat de France
- Les autres équipes se maintiennent dans leurs divisions.

Malgré les retards dans la construction des terrains couverts le tennis club et la mairie ont fait preuve d'une très bonne coordination afin que toutes les rencontres puissent s'effectuer sans retard et avec un très bon esprit sportif.

Master Jeunes de Pâques 2009

Ce tournoi très prisé par les jeunes se déroulera du samedi 18 au samedi 29 avril. Nous y attendons au moins 150 participants.

De gauche à droite, Denis GATELAIS, Michel LANGUILLE et Patrick JEGOU, le nouveau bureau du Tennis Club.



A.S.V.B.B

L'équipe première qui joue cette année en Promotion d'Honneur a effectué un très bon début de championnat et est allée jusqu'au 4ème tour de la Coupe de France ! L'équipe réserve dont l'objectif est à nouveau la montée en division supérieure a moins bien démarré mais tout n'est pas perdu. Les 18 ans évoluent en équipes seniors car peu nombreux.

En 13 et 15 ans L'ASVBB s'est jumelée avec le club d'Houlgate pour permettre à nos jeunes de jouer à 11 pour les 13 ans et à 7 pour les 15 ans avec des matchs et des entraînements joués en alternance sur les terrains de Villers-sur-Mer et d'Houlgate, tout se passe très bien ! Les débutants sont encadrés cette année par Eric JACQUET, joueur du club, les mercredis matins à partir de 10h00. Franck LEBAILLIF

encadre les poussins et benjamins les mercredis après-midi de 13h30 à 16h30.

L'ASVBB est très heureuse d'avoir un nouveau partenaire parmi les commerçants de Villers-sur-Mer, il s'agit de la boulangerie pâtisserie « LA ROSE DES SABLES ». Nous remercions Patrick JAMET, le propriétaire, qui souhaite participer activement à la vie associative locale en offrant un jeu de maillots, shorts et chaussettes pour les seniors !

N'oubliez pas le site internet du club : <http://villersblonvillefootball.footeo.com>

27000 visiteurs depuis un peu plus d'un an et actuellement plus de 100 connexions par jour !



Je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2009.
Le Président,
Jean-Claude DEMORIEUX

CNV

Le Cercle Nautique de Villers sur mer est désormais ouvert à l'année et l'hiver est particulièrement consacré à la pratique du Char à voile, à partir de 10 ans ce sport est accessible à tous et garantit des sensations hors du commun...

Sur réservation, le club organise des séances dès que la marée le permet.

NOUVEAU : Le club vous invite à consulter son nouveau site internet www.voilevillers.com

En cette fin d'année, le président, Bernard DUVAL et toute son équipe adressent leurs meilleurs vœux pour 2009 à tous les Villersois.

Pour tout renseignement contactez le 02 31 87 00 30



Le potiron sur la table des chefs

D'une semaine à l'autre, la coquille Saint-Jacques qui a connu un succès fou, a été remplacée sur la table des chefs des « Disciples d'Escoffier » par le potiron, légume aussi noble que la succulente noix de Saint-Jacques. « Mais c'est un légume de saison, explique Jean-Marc BOUCHER, le chef, qui a la particularité de travailler de beaucoup de façons. On connaît le potage à base de potiron, il sert également en garniture ou à parer une assiette. On l'utilise même en sorbet ou avec des tartes ». Pour sa démonstration, Jean-Marc BOUCHER avait choisi une recette de « darphin de potiron au saumon fumé à l'aneth et son jus crémeux », suivie de « filets de maquereaux marinés au citron vert sur lit de chutney potiron gingembre ». De quoi donner de la couleur et du goût au potiron. Les participants ont été ravis de découvrir ces nouvelles façons de cuisiner le potiron.



Jean-Marc BOUCHER, professeur de cuisine, et Emmanuel FACEL de l'Hôtellerie de Tourgéville ont présenté des recettes à base de potiron.



Le concours de citrouilles a attiré de nombreuses sorcières.



Halloween connaît un énorme succès

L'office de tourisme avait convié les enfants à faire la fête pour Halloween. C'est en nombre qu'ils ont répondu à l'appel. Durant toute la journée de vendredi, les sorcières ont déambulé dans les rues de la ville quêtant les friandises chez les commerçants et les particuliers. L'après-midi a commencé avec le concours de la « Bouille des citrouilles ». 36 cucurbitacées décorées de belle manière ont fait l'admiration du public et permis à leurs créateurs de gagner des récompenses. À proximité se tenait l'atelier de maquillages qui transformait, en quelques minutes, un joli minois en un redoutable petit monstre qui pouvait effectuer une balade dans le train fantôme.

Pour conclure l'après-midi, tous les enfants grimés, ils étaient plusieurs centaines, ont défilé dans les rues de la ville jusqu'au casino où une pluie de bonbons les attendait.

Quelques minutes pour transformer un joli minois en un petit monstre.



Le foie gras selon l'Atelier des chefs

L'Atelier des chefs initié par l'Office de Tourisme rencontre un véritable succès auprès du public. A l'approche du réveillon de la fin de l'année, les disciples d'Escoffier, association qui regroupe des chefs de la région pour faire connaître de bonnes recettes, avaient choisi le foie gras comme thème de la démonstration. Jean-Marc BOUCHER, professeur de cuisine au lycée hôtelier Georges Baptiste au Canteleu a préparé un pressé de foie gras en habit de pain d'épices aux fruits secs dont voici sa recette : Escaloper le foie en tranche de 2 cm d'épaisseur ; sécher au four, puis mixer le pain d'épices, incorporer la badiane et la cannelle, tamiser l'ensemble et réserver ; détailler les fruits secs, abricots, figues, dattes, pistaches, noix, en cube et les faire macérer dans un vin doux ; paner les escalopes de foie gras ; faire sauter les escalopes sans faire brûler la chapelure ; monter la terrine, la tapisser d'un film alimentaire, déposer le tiers des tranches de foie gras sauté, disposer la moitié des fruits secs macérés, recouvrir avec les 2 tiers de foie gras, puis l'autre partie des fruits et enfin recouvrir avec le dernier tiers du foie gras. Presser et réserver au frais pendant 4 à 5 jours.

«Pour l'achat du foie, rechercher des lobes de 5 à 600 grammes, pas plu » explique Jean-Marc BOUCHER. «Sa qualité dépend de son aspect, il doit être souple sous le doigt, et de sa couleur qui doit être uniforme».

Loin du froid hivernal qui sévissait, le marché du Nouvel An avait trouvé refuge dans la salle des fêtes du casino pour la journée du dimanche. Une vingtaine de stands pour la plupart garnis d'objets artisanaux originaux ont fait l'admiration du public, mais les recherchés étaient ceux qui attisaient les papilles vers la découverte de nouvelles sensations. Ainsi les gourmets pouvaient déguster gratuitement le chocolat chaud de Joël MESLIN, Maître cuisinier, et ses gâteaux à base de chocolat. Après ce premier inventaire, les chocolatiers de la Rose des Sables et de la Joséphine, établissements villersois qui participaient à la fête, préparaient à la demande des friandises chocolatées et montraient la façon de confectionner diverses spécialités. Les conseils étaient très écoutés d'autant qu'ils étaient suivis par une dégustation. Tout proches, et même si les gourmands n'avaient pas peur de dépasser la dose permise, les foies gras de Marie-Madeleine LAIR de la ferme de Mirbel à Croissanville se voulaient tout aussi tentants que les

chocolats. «Le bonheur est dans le pré» commentait Marie-Madeleine «Et comme les plus beaux prés sont en Normandie, mon foie gras cru, mi-cuit ou au torchon est délicieux».

Le chocolat a fait recette



Bilan 2008 et perspectives 2009

Toute l'équipe de l'Office de Tourisme et d'Animation vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2009. Que ce cru vous apporte bonheur, réussite et prospérité dans tous vos projets.

De gauche à droite : Pascaline BRUYAS, Sophie MILLET-DAURE, la directrice, Johan BOUCHER, Camille LEMONNIER, Hélène BASLE, Nadine BOUVOT, Nicolas GUERBET et Pamela BARTHELEMY.

Un record chasse l'autre

L'année 2008 marque un nouveau record dans la fréquentation de l'Office de Tourisme avec 33446 demandes à l'accueil. Depuis plusieurs années, cette fréquentation est en constante progression, en dépit de conditions climatiques parfois défavorables.

Les deux mois des vacances d'été ont concentré le plus grand nombre de demandes (14948, soit 45% du total), devant l'avant saison de janvier à juin (12447, soit 37% du total) et l'arrière saison de septembre à décembre (6051, soit 18%), ces deux dernières périodes enregistrant une légère baisse par rapport à l'année 2007.

Le nombre d'envois de documentation reste quant à lui inchangé. A noter néanmoins que les demandes provenant de l'étranger, de la Belgique notamment, ont subi une forte diminution, passant de 87 en 2007 à 38 en 2008, soit une baisse de 56%.

Enfin, les conseillers en séjour ont accueilli et informé 1099 étrangers, soit 3,3% du total des demandes à l'accueil.

Pour ne rien manquer, abonnez-vous à la newsletter de l'Office de Tourisme !

Vous avez envie de venir à Villers pour le week-end, vous êtes résident permanent et vous souhaitez être informé de ce qui se passe dans la station, un outil est à votre disposition : le site Internet de Villers, et plus particulièrement la newsletter mensuelle ! Pour vous abonner : rendez-vous sur le site web de l'Office - www.villers-sur-mer.fr, un petit clic sur l'agenda, puis il ne vous reste plus qu'à entrer votre adresse e-mail...

Venez faire un tour dans notre Dino-shop !

La boutique de l'Office de Tourisme fait la part belle aux enfants. En effet, nous avons développé toute une gamme de produits pour



enfants sur le thème des Dinosaures : T-shirts, clic-clac, peluches, jeux, livres, marionnettes...



Du neuf pour 2009

> La nouvelle brochure touristique est arrivée !

A l'image de la station, la nouvelle brochure touristique est dynamique, haute en couleurs et très attractive. Son originalité réside dans sa double fonction de dépliant d'appel et de guide des hébergements, une formule qui a fait ses preuves les années précédentes. Disponible à l'Office de Tourisme.

> Pour le bonheur des familles...

La station a obtenu le «Label Famille Plus» fin 2008. Désireux de valoriser ce gage de qualité et de sérieux pour les familles en termes d'accueil et de services, l'Office de Tourisme a pris l'initiative cette année d'éditer un Guide spécial familles. La sortie de ce nouveau support est prévue pour février. Un outil

indispensable pour un séjour en famille réussi !

> Le guide des animations arrive bientôt

Les animations participent au développement de la station tout au long de l'année. Le programme s'enrichit au fil des ans, et cette année marque une nouvelle étape avec l'accroissement des animations durant les week-ends hors saison et hors vacances scolaires. Autant de nouveautés à découvrir prochainement dans le Guide des animations 2009.

> En 2009, Villers s'ouvre aux organisateurs de voyages en groupes

En 2008, les groupes ont été très nombreux à opter pour un séjour dans notre station balnéaire. Afin de fidéliser et d'attirer davantage ce public, l'Office de Tourisme a décidé d'éditer une nouvelle brochure à l'attention exclusive des groupes. A l'intérieur de ce document, une offre en termes de services et de produits adaptée (location de salles, découverte de Villers en petit train, balades nature, visites guidées, restaurants, hébergements, cours de cuisine, activités de loisirs...) et différentes formules de séjours pour les groupes (à la carte ou à la Résidence Castellamare). Cette brochure est destinée aux autocaristes, comités d'entreprises, clubs et associations, tour-opérateurs, agences, etc.

Campagne d'hiver

L'hiver est traditionnellement la saison des actions de promotion extérieure. Du 28 février au 1er mars, l'Office de Tourisme se rendra en Belgique, au Salon de Normandie (17 300 visiteurs en 2008), dans le cadre d'un partenariat avec le Comité Régional du

Tourisme de Normandie, puis nous participerons, pour la 1ère fois, au Salon des Seniors à Paris du 26 au 28 mars (30 000 visiteurs en 2008).

Calendrier des balades nature 2009

De toutes les prestations de l'Office de Tourisme, le produit « Balades Nature, Villers terre de Géologie » est sans doute le plus porteur de l'identité touristique de la station.

Au total, les « balades nature, Villers terre de Géologie » ont attiré 6 005 visiteurs en 2008, soit 29 % de plus qu'en 2007 (4 675 visiteurs).

L'Office de Tourisme prévoit cette année de réduire le nombre de départs pour les individuels afin de poursuivre le développement de la clientèle groupes, dont les demandes risquent de s'accroître suite à l'édition de la nouvelle brochure groupes.

Quelques nouveautés :

- la découverte de la campagne augeronne **s'accompagne désormais d'une pause rafraîchissante à mi-parcours**
- la création d'une nouvelle thématique de découverte du marais, plus axée sur la faune et la flore afin de séduire un public familial
- **l'amplification de la balade dégustation** avec l'association « Goûtez le Pays d'Auge »
- **la poursuite du partenariat avec Calvados littoral espaces naturels** dans le cadre des Escapades nature proposées par le Conseil Général du Calvados
- **la participation aux événementiels régionaux ou nationaux** : «La Normandie se découvre » en avril-mai, «la Nuit des Musées» en Mai, «Les Buissonnières» et «La journée du patrimoine de pays» en juin, «Train animé de la côte Fleurie» en juillet et en août, «Les Journées du Patrimoine» en septembre, «La Fête de la Science» en octobre.
- **le lancement de balades événements** : 3 balades nocturnes aux Falaises en mai et juillet, 2 traversées «Villers-Houlgate» avec retour par la campagne et arrêt dégustation de Teurgoule.

Programme des visites du Pays d'Art et d'Histoire 2009

La convention de partenariat avec le Pays d'Art et d'Histoire a permis de proposer 18 visites guidées, par des conférencières agréées, d'avril à octobre 2008. Ces visites ont rencontré un vif succès puisque plus de 207 personnes les ont suivies, soit une moyenne de 12 participants par visite.

Cette année, les principes de programmation seront les suivants :

- deux visites par mois en moyenne saison, une par semaine en haute saison (le mercredi)
- des visites «Architecture balnéaire» plus thématiques par quartier : «L'architecture balnéaire : le premier Villers» (dans les hauteurs) et «L'architecture balnéaire : les bords de mer» ; permettant aux participants d'approfondir leur connaissance de l'évolution urbanistique et architecturale de Villers.

Allons tous au cinéma

Après sa fermeture annuelle en janvier, le cinéma rouvre ses portes le premier week-end du mois de février. Les objectifs affichés cette année : faire découvrir aux enfants le 7ème Art et faire du cinéma un véritable rendez-vous régulier pour tous hors-saison, en programmant des films récents, de qualité et tous publics. A ces fins, de nouveaux tarifs encore plus attractifs seront applicables pour l'année 2009, à savoir 2,50 € par séance pour les enfants de moins de 12 ans et 5 € pour les parents accompagnateurs lors des films enfants. Une carte d'abonnement enfants sera également mise en place : 5 séances à 10 €.

Programme des animations 2009

La programmation des animations constitue un élément clé de la stratégie touristique de l'EPIC. En effet, les animations permettent de proposer des services très appréciés par les nombreux résidents de la station et en particulier les familles. En outre, les grands événements ont pour vocation d'attirer un public plus large et de contribuer à la promotion de la station. A la fois populaires, médiatiques et festives, ces animations de grande ampleur participent à la notoriété de la station et renforcent son image dynamique.

Le programme des animations 2009 sera marqué notamment par :

- un développement des animations sur les mois de mai et juin : Fanfaronnades gourmandes tous les samedis de mai, Auto-Rétro (14 juin), Fête du dinosaure (20 juin)...
- la reconduction des courses de lévriers au mois d'août, suite au succès de 2008.
- un programme toujours plus conséquent pour les enfants sur les petites vacances scolaires avec l'extension des Ateliers du Méridien pendant les vacances de février, de Pâques, de la Toussaint et de Noël ; et la création des Ateliers des P'tits Chefs (démonstrations de recettes gourmandes et dégustations).
- l'extension des activités culturelles entre avril et décembre : visites architecturales, conférences, expositions (future maison des associations), concerts classiques, audiovisuels et ateliers des chefs.
- 2 guinguettes supplémentaires en juillet/août > positionnées en centre-ville (place du marché et rues piétonnes) avec accueil d'exposants.

A noter sur vos agendas !

■ Fête de la Tulipe : 18 et 19 avril

Villers met la Côte Fleurie à l'honneur avec une gigantesque cueillette de tulipes

Une plantation spectaculaire de plus de 15 000 tulipes en pleine ville. Un marché gastronomique et artisanal. De nombreuses animations festives et colorées pour fêter le printemps : groupes folkloriques, fanfares, théâtre de rue...

9h à 18h - Villers 2000 - Gratuit

■ Auto Rétro : dimanche 14 juin

Les voitures anciennes retrouvent une seconde jeunesse

Exposition de voitures anciennes, promenades en voiture pour le public le matin et l'après-midi, marché bio, rétro brocante, animation musicale, expo d'affiches anciennes de voiture et atelier pour enfants, films, conférence.

10h à 18h - Centre-ville et Casino - Gratuit

■ 21ème Festival Sable Show : du 10 juillet au 25 août

Quatorze concerts en plein air face à la mer dans une ambiance festive

Villers met à profit sa localisation sur le Méridien de Greenwich pour programmer un festival chaleureux et coloré, reflet de la diversité des cultures festives du monde entier. Et en têtes d'affiche, deux valeurs sûres de la chanson - Plastic Bertrand, le vendredi 17 juillet et Absolutely ABBA, le 21 août !

21h - Amphithéâtre Perdrisot (Digue centrale) - Gratuit

■ Pique nique géant : dimanche 12 juillet

Un grand moment de convivialité

Le pique-nique géant, c'est le plaisir de partager un repas tous ensemble, en famille, entre amis, entre voisins, dans une ambiance simple et détendue, autour du marais de Villers : jeux pour enfants, promenades à dos d'âne, stands gourmands, pot d'amitié, fanfare déambulatoire...

11h à 18h - Marais de Villers - Gratuit

■ Courses de lévriers : samedi 15 août

Villers, l'autre capitale des courses !

Les lévriers sont les chiens les plus rapides au monde. Des courses hautement spectaculaires au programme de cette 2ème réunion de Villers. Avec pari mutuel. Venez parier !

15h à 18h - Stade de Villers - Entrée libre

■ Festival des Nouveaux Talents : du 16 au 22 août

Sept concerts de musique de chambre pour découvrir les étoiles de demain

Avec de jeunes interprètes tous lauréats de concours internationaux, qui vous entraîneront cette année encore vers de nouveaux horizons.

18h - Salle panoramique du Casino

■ Fête de la Coquille St-Jacques : 24 et 25 octobre - Thème : l'Italie

Un immense succès populaire autour d'un produit d'exception

Grande vente de coquilles St Jacques, démonstrations et dégustations avec des grands chefs de la région - disciples d'Escoffier - dans le village des saveurs.

Mais aussi danse et folklore avec le Bagad de Lann-Bihoué, spécialités culinaires, défilés, concerts, animations musicales, confréries, foire gastronomique et artisanale, foire aux vins, exposition, petit train...

9h à 18h - Centre-ville et Casino - Gratuit

Des animations

à profusion en été

Outre les moments forts évoqués précédemment, les vacances d'été représentent le point culminant de notre programme d'animations : Guinguettes du marché les 4 juillet et 22 août, Guinguettes du bord de mer les 18 juillet et 8 août, Ateliers du Méridien du 13 juillet au 28 août, Feux d'artifice et bals publics les 13 juillet et 15 août, Feux de l'été les 25 juillet et 29 août, grand concours de plage le 1^{er} août, Danse sur le sable les 27 et 28 août...

Des rendez-vous réguliers hors-saison

A Villers, on n'attend pas l'été pour s'amuser ! Toute l'année, des animations sont proposées. En 2009, retrouvez notamment : la Fête des crêpes le 21 février, Pâques à Villers les 11 et 12 avril, Halloween le 31 octobre, la Fête du chocolat du 21 décembre au 2 janvier, les animations de Noël...



Vacances de février : demandez le programme !

Ateliers du Méridien

- Princes et Princesses du 16 au 20 février

- Bricolo Nature du 23 au 27 février

Ateliers animés par Camille Lemonnier

14h30 à 18h - Salle Bagot

4,50 € la séance / 20 € la semaine - Inscriptions à l'Office de Tourisme

Atelier des P'tits Chefs * Nouveauté 2009 *

3 séances autour des « crêpes » le vendredi 20 février, avec les Disciples d'Escoffier

11h à 17h - Cuisine de la salle panoramique du Casino

6,50 € la séance - Inscriptions à l'Office de Tourisme

Fête des Crêpes

Spectacle de magie et distribution de crêpes le samedi 21 février

15h30 - Salle panoramique du Casino - Gratuit

Vacances de Pâques : demandez le programme !

Concours de déguisements «spécial Pâques»

le samedi 11 avril - 16h - Salle panoramique du Casino

Grande chasse aux œufs de Pâques

le dimanche 12 avril - 11h40 - Parc San Carlo

Ateliers du Méridien

- Initiation à la danse classique du 13 au 17 avril, avec la Compagnie Chorégraphique François Mauduit

- Jurassique Dinosaur du 20 au 24 avril, avec Camille Lemonnier

14h30 à 18h - Salle Bagot

4,50 € la séance / 20 € la semaine - Inscriptions à l'Office de Tourisme

Ateliers des P'tits Chefs

3 séances autour de « l'œuf » le vendredi 17 avril, avec les Disciples d'Escoffier

11h à 17h - Cuisine de la salle panoramique du Casino

6,50 € la séance - Inscriptions à l'Office de Tourisme

État civil

Naissances

En 2008 : 22 naissances

Charles CATILLON, né le 26 avril
Maël HEBERT, né le 19 septembre
Mathys DRAPIER, né le 21 octobre
Lyloo CORBET, née le 21 octobre

Décès

En 2008 : 10 décès et 15 transcriptions de décès survenus hors de Villers sur Mer

Guy RIVET, décédé le 06 septembre
Daniel RIOULT, décédé le 16 septembre
Claude LEROY, décédé le 22 septembre
Pierre DOUTRE, décédé le 29 septembre

Mariages

En 2008 : 18 mariages

Monsieur Nicolas PELON et Mademoiselle Laureen TRIERWEILER, célébré le 6 septembre
Monsieur Cédric COURAYE et Mademoiselle Nathalie RICHARD, célébré le 11 octobre
Monsieur Régis RENOULT et Madame Sylvie BELLEC, célébré le 15 novembre
Monsieur Laurent DESSAUX et Mademoiselle Mélanie LEGROS, célébré le 29 novembre

Les animations 2009

Fête de la Tulipe
18 et 19 avril



Auto Rétro
14 juin



Fête du Dinosaur
20 juin

Sable Show
Du 10 juillet au 25 août



Pique-nique géant
12 juillet



Courses de lévriers
15 août



Festival Nouveaux Talents
Du 16 au 22 août



Danse sur le sable
27 et 28 août

Feux d'artifice
13 juillet et 15 août



Feux de l'été
25 juillet et 29 août



Fête de la Coquille
24 et 25 octobre